

La Croix

31, 33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Telephone Bell: Main 2725

ABONNEMENTS : CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
N. B.—Dix abonnements ou plus adresses au même bureau de poste, \$1.00
chacun par année.

Journal Catholique et Independant publie a Montreal

La Saint-Jean-Baptiste

UN RENOUVEAU

Le 24 juin 1834, Ludger Duvernay réunissait à Montréal quelques patriotes désireux de grouper en un seul faisceau les forces des Canadiens français.

C'était le temps des luttes parlementaires : "il s'agissait de libertés fondamentales à établir, de droits à faire consacrer, de rendre le Canada aux Canadiens."

Un pique-nique fut organisé et c'est là que la fondation d'une société nationale fut décidée. Cette Association prit le nom de Saint-Jean-Baptiste : elle eut pour but de "rendre le peuple meilleur ;" de défendre "nos institutions, notre langue, nos lois ;" et pour emblèmes, elle prit la feuille d'érable et le castor.

Cinquante ans plus tard, au Congrès National, Chapleau pouvait dire : "L'idée de la Saint-Jean-Baptiste de 1834 est l'idée féconde qui a produit ce grand résultat que nous constatons. Jusqu'en 1834 les Canadiens avaient lutté sans entente. Les personnalités brillantes n'avaient pas manqué ; ces chevaliers aguerris et indomptables s'étaient fait une large place dans le parlementarisme, comme les chevaliers du moyen-âge s'étaient taillé des marquisats et des duchés dans la féodalité.

"Mais il n'y avait pas d'union entre la masse du peuple et les chefs qui luttèrent isolés. Un des résultats de l'idée de Duvernay a été de rétablir cette union qui fut le complément de ces grandes luttes ; ce fut la réalisation, la sanction de l'union entre les chefs et la masse du peuple, comme la Grande Charte de Jean-Sans-Pierre avait jadis scellé le pacte d'alliance entre les barons normands et le peuple anglais.

"La fondation de la Saint-Jean-Baptiste ne réveillait pas l'idée nationale, puisqu'elle était restée vivace dans les cœurs, mais elle l'appela à l'action et activait sa flamme. Plus que cela, et surtout, elle prêtait au mouvement national toute la force de l'Association, cette grande arme du XIXe siècle, le point d'appui que cherchait Archimède pour soulever le monde.

"Avec cette idée féconde, la lutte dans notre pays se poursuivait, c'est vrai, avec des vicissitudes diverses, avec ces erreurs dont ne sont exemptes aucunes des institutions humaines ; mais la pensée féconde de la Saint-Jean-Baptiste était là ; plus forte que les hommes et les choses ; elle a dirigé le mouvement et les événements jusqu'à ce jour où l'union nous donna complète la conquête de nos droits politiques, civils et religieux."

Je laisse à d'autres le devoir de nous montrer l'action bienfaisante de la Saint-Jean-Baptiste depuis 1834.

Cette action a-t-elle été aussi vive, aussi efficace que la promettait le beau mouvement patriotique de cette époque ? Et depuis ce cinquantenaire, l'Association fondée à Montréal, par Duvernay, ressuscitée par Bardy, à Québec, a-t-elle conservé toujours le même esprit et poursuivi la marche tracée par ses fondateurs ? On nous le dira pendant les fêtes du 70e anniversaire.

Où, cependant, dès aujourd'hui, il est possible de constater un renouveau dans la manifestation de notre patriotisme, de

cette idée nationale dont parlait Chapleau. Est-ce l'approche de quelque danger qui réveille en nous ces sentiments, rendus si vifs dans les cœurs de tous les premiers membres de la Saint-Jean-Baptiste, par les luttes qu'ils avaient à soutenir ? On le dirait. Sans doute nous n'avons plus à combattre les ennemis d'autrefois : nos droits sont reconnus depuis longtemps et ce sera notre faute si nous les perdons. Mais il y a d'autres ennemis qu'il n'est pas nécessaire de nommer, et ce serait une lâcheté coupable que de croire que nous n'avons plus qu'à jouir des libertés conquises par nos pères. Aussi on semble le comprendre en plus d'un lieu et l'on se prépare à la lutte.

Pour ne parler que de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, on dirait que l'ardeur, la générosité et l'esprit de dévouement qui animaient les plus grands patriotes d'autrefois ont guidé et fortifié cette jeunesse qui réclame sa part de travail, de lutte et de sacrifice. Ce qu'ils veulent, c'est ce que voulaient les premiers associés de la Saint-Jean-Baptiste : rendre le peuple meilleur. Pour cela ils ne craignent pas d'aborder les plus grandes difficultés. Ils s'unissent pour étudier toutes les questions religieuses et sociales ; ils se livrent à l'action immédiate, comme on le voit par la préparation de leur Congrès ; et, croyant que l'Eglise seule possède la lumière qui doit éclairer la marche des nations ; qu'elle seule peut les diriger constamment dans les voies qui conduisent au véritable progrès, ils trouvent qu'une déclaration annuelle et platonique de l'attachement que tous les Canadiens français doivent à l'Eglise et à son clergé, ne suffit pas, et ils s'engagent à vivre le christianisme en tant qu'individus, c'est-à-dire à croire tout ce que croit l'Eglise et à mettre en pratique tout ce qu'elle commande.

Ils affirment donc hautement et plus franchement qu'aucune association ne l'a fait jusqu'ici leur inviolable attachement aux lois de l'Eglise, et leur soumission la plus absolue à sa direction. C'est par ce moyen qu'ils espèrent travailler avec succès à rendre le peuple meilleur. Et ils ont raison. On a toujours dit que la mission des Canadiens français s'accomplirait tant que ce peuple serait fidèle à sa religion, à ses traditions, à sa langue.

Et ce qui nous fait espérer que l'influence de l'A.C.J. sera très efficace, c'est que nous voyons en elle cette condition de vie ou de mort : son attachement à la religion catholique, son amour pour la patrie et tout ce qui intéresse l'une ou l'autre.

L'année qui nous amène le 70e anniversaire de la fondation de la Saint-Jean-Baptiste voit aussi naître l'Association de la Jeunesse Canadienne-française dont le premier congrès commencera le lendemain même de notre fête nationale. Cette coïncidence est bien faite pour activer la poussée de ce renouveau.

EUGÈNE LEBOEUF.

Sagesse des Saints Livres

Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu ; vous ne mépriserez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié.

Ps. 50.

Pour moi, je suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu ; j'ai établi mon espérance dans la miséricorde de Dieu pour tous les siècles, et pour l'éternité.—Ps. 51.

Fete nationale

O Canadiens-Français, dans ce jour solennel
Marchons donc fièrement sous la vieille bannière
Qui vit de Carillon le combat immortel.
Nous sommes les enfants de la race guerrière
Qui fait briller partout son nom resplendissant.
En martyrs, en héros race toujours féconde,
Elle tire aujourd'hui ce glaive étincelant
Dont les larges rayons illuminent le monde.

Entendez-vous au loin, sous les murs des Sforza,
Retentir dans les airs l'hymne de la victoire ?
Voyez-vous ces héros, vainqueurs de Magenta,
Se couronner encor des palmes de la gloire
Aux champs de Marignan, illustrés par Bayard ?
Soyons fiers aujourd'hui du beau nom de nos pères,
Soyons fiers de marcher sous leur vieil étendard,
Car ces guerriers vainqueurs, ces héros sont nos frères.

CRÉMAZIE.

Québec, 24 juin 1856.

Perte de temps

"La Patrie" a publié l'entre-filet suivant dans son numéro du 3 juin 1904 (page 4, 6e colonne, au bas) :

"Il y a vraiment des gens qui ont du temps à perdre — Un savant a étudié la vitesse de croissance de la barbe chez les adultes. Il est arrivé après de nombreuses expériences, à fixer une moyenne : trois millimètres par semaine. D'où la conclusion qu'un vieillard de quatre-vingt ans qui n'aurait jamais eu la pelade et ne se serait jamais fait raser, aurait au menton une barbe de neuf mètres."

"La Croix" est tout à fait de l'avis de "la Patrie" : "il y a vraiment des gens qui ont du temps à perdre. Témoin, ce savant original qui a étudié la vitesse de croissance de la barbe. Témoins surtout, ceux qui ont érigé une statue à Timothée et qui gaspillent chaque semaine un temps plus ou moins considérable à composer les inintelligentes péripéties Timothéennes.

Sénèque rangeait les mortels en trois catégories :

1° Ceux qui passent le temps

à ne rien faire (nihil agentibus).

2° Ceux qui passent le temps à faire autre chose que ce qu'ils devraient faire (aliud agentibus).

3° Ceux qui passent le temps à mal faire (male agentibus).

Les rédacteurs de "la Patrie" sont des mortels. On peut donc les ranger dans une de ces catégories. Ils n'appartiennent pas à la première, puisqu'ils font quelque chose. Ils n'appartiennent pas non plus à la dernière, parce que leur rôle n'est pas criminel. Mais ils font partie de la deuxième catégorie. Ils font tout autre chose que ce qu'ils devraient faire (aliud agentibus).

Ils devraient employer leur temps utilement, et ils l'emploient inutilement. En un mot, ils perdent leur temps. Et cependant, ô rédacteurs de "la Patrie", la perte de temps est une perte irréparable. Saint Bonaventure disait : "Nulla jactura gravior est nobis quam jactura temporis perditæ." "Aucune perte ne vous cause plus de dommage que la perte du temps." Méditez bien ces paroles, ô vous qui perdez votre temps à admirer Timothée, et vous ne tarderez pas à être convaincus que votre admiration est mal placée.

Delendus est Timotheus

CHRÉTIEN.

Abnegation

Savoir qu'on est aimé des personnes qu'on aime,
Vivre sous le Ciel pur de leur douce amitié,
Voir fleurir en leur cœur, tout ce que le cœur sème,
S'abriter si l'on souffre au sein de leur pitié ;

Etre sûr qu'en ce monde où tout est oublié,
Leur tendresse pour nous sera toujours la même, . . .
Pour bien des cœurs aimants, c'est le bonheur suprême,
Mais de l'amour chrétien, ce n'est que la moitié.

Il faut d'autres plaisirs aux âmes généreuses,
Et ce partage égal ne les rend pas heureuses ;
A leur ambition, il faut un autre espoir.

Leur rêve est d'accomplir les plus grands sacrifices ;
De l'oubli de soi-même elles font leurs délices ;
Elles veulent donner, bien plus que recevoir.

Paillettes d'Or.

Hommage au Drapeau National

Les farouches laïcistes du Canada sont au désespoir ! Ils ont fini par s'apercevoir que "on organise un mouvement pour faire arborer un prétendu nouveau drapeau national par les Canadiens français, le jour de la Saint-Jean-Baptiste !"

Pardon ! messieurs. Pas ce jour-là seulement, mais en toute occasion opportune.

De plus, le mouvement n'est pas à s'organiser, mais tout organisé déjà et en pleine voie de succès. Vous pourrez consulter, à ce sujet, notre "chronique du drapeau", qui signale, pourtant, à peine un cas sur dix des multiples manifestations du Carillon-Sacré-Cœur.

Le Canada fait une homélie en faveur du tricolore, qui a toutes ses faveurs. Pas étonnant : le Canada comptant au nombre de ses rédacteurs attirés, deux Français. . . Vous êtes orfèvres, messieurs Jossé ! Votre attachement aux couleurs de votre patrie ne vous en honore pas moins. Mais n'insistez pas à prétendre que votre tricolore, auquel nous nous sommes ralliés pendant un certain temps, faute de mieux, doive suffire éternellement à satisfaire notre fierté nationale et notre foi catholique, à nous d'origine française mais d'essence canadienne. Vous y perdriez votre latin. . . et tous vos titres au bon goût.

Il nous faut un drapeau qui raconte les gloires propres de la nation jeune que nous sommes à édifier sur ce continent nouveau ; qui témoigne hautement des croyances profondes qui sont dans nos traditions.

Ce drapeau, nous l'avons enfin trouvé. Le peuple l'adopte avec entrain et il le gardera pour son étendard national.

Le drapeau du Canada français, c'est le Carillon-Sacré-Cœur, qui vous offusque et que vous appelez dédaigneusement une bannière de fantaisie. Vous n'en êtes pas moins forcés de rendre hommage, à votre manière, à son prestige grandissant. Voilà qui est de bon augure pour son triomphe définitif.

Allons ! messieurs du Canada, sachez vous soumettre de bonne grâce à l'inévitable. N'enlevez pas au tricolore nos ultimes sympathies en cherchant à nous l'imposer de force.

Nous sommes toujours disposés à saluer de bon cœur les trois couleurs de la vieille France ; aussi longtemps que la Révolution n'y aura pas substitué quelque loque toute rouge, selon qu'elle menace.

Ne soyez donc pas moins courtois. Inclinez-vous de bonne grâce devant notre cher Carillon-Sacré-Cœur !

C'est la France d'Amérique qui passe !

LE CROISÉ.

Le Coin des Jeunes.

C'est la jeunesse religieuse et libre
qui fera l'avenir de la patrie.

CHATEAUBRIAND.

Le Congrès de la jeunesse

C'est donc samedi prochain, à 3 hrs, qu'aura lieu l'ouverture solennelle du Congrès de la jeunesse annoncé depuis plusieurs mois déjà. Tout fait augurer que le congrès sera un succès.

Mgr Bruchési a daigné accepter la tâche de prononcer le discours d'ouverture. On sait que Mgr l'Archevêque a le premier béni et encouragé l'Association Catholique de la Jeunesse : il est président d'honneur de son premier congrès.

La séance de clôture se fera dimanche soir à 8 hrs dans la salle des promotions de l'université Laval. M. Bourassa, député de Labelle, y fera un grand discours sur les devoirs actuels de la jeunesse canadienne-française. Cette seule annonce promet une salle comble et un brillant couronnement au Congrès organisé par l'A. C. J.

Le Congrès sera moins une étude de questions particulières qu'une exposition des principes et des visées de la nouvelle Association. L'intérêt qu'on semble porter un peu partout à ce nouveau groupement des forces jeunes oblige les membres de l'Association à bien préciser aux yeux de tous leurs intentions et leurs aspirations. Ils peuvent compter que tous ceux qui s'intéressent à notre avenir national ne peuvent voir d'un œil indifférent ces efforts généreux de la génération de demain.

On nous prie d'inviter les membres de l'Association à tenir un compte exact de l'horaire du Congrès. Ainsi qu'on soit fidèle au rendez-vous, samedi prochain, à la salle du Gesù, rue Bleury, à 3 hrs. précises.

Nous rappelons que le public est cordialement invité aux séances solennelles d'ouverture et de clôture, samedi à 3 heures et dimanche à 8 heures du soir.

Les séances de travail seront ouvertes à tous les jeunes qui désireraient se renseigner sur l'Association.

Le Comité de l'Association invite de nouveau tous les congressistes à envoyer leur nom et prie les délégués de fournir sans retard les renseignements demandés et d'être fidèlement au poste à la séance du Conseil de l'Association, samedi à 7 heures du soir.

Tous nos vœux sont pour le succès du présent congrès et de l'Association de la Jeunesse catholique.

Le Credo du jeune homme apôtre

Ce qui suit forme la magnifique légende d'une image que je viens de recevoir d'un prêtre de mes amis. C'est un feuillet de quatre pages portant au frontispice la reproduction du Jésus adolescent d'Hoffmann et intitulé : *Le jeune homme Apôtre*. Ce Credo est jailli tout vibrant de la plume et du cœur de ce prêtre ami des jeunes. A l'occasion de la fête nationale, on ne saurait proposer à la jeunesse plus fier appel à la vie féconde de l'apostolat.

I. R.

Je crois en Dieu : je crois en Jésus-Christ : je crois en l'Eglise infallible et immortelle. Je crois à mon pays : je veux qu'il soit toujours, dans mon cœur, mon premier amour après Dieu. Je crois que tout chrétien est apôtre et que l'apostolat est la plus haute forme de la vie. Je crois à l'efficacité et à la nécessité de l'action des jeunes sur les jeunes, et proclame que le temps est venu pour le jeune homme de cœur de choisir entre une vie molle et inutile et la vie active et féconde de l'apostolat.

Je crois à la jeunesse de mon pays. Je crois qu'elle a de grands devoirs et un grand avenir, et qu'elle ne deviendra digne des uns comme de l'autre, que si elle est religieuse et incorruptible.

Je crois que la jeunesse croyante, plus que la jeunesse incrédule, doit avoir le talent, le courage, la hardiesse et la combativité généreuse.

Je crois qu'à côté du devoir professionnel, la jeunesse catholique a un devoir social à remplir.

Vivant à une époque où les forts faiblissent et où les inébranlables succombent, je crois que mes croyances seules me donneront l'énergie de rester debout et d'aller droit mon chemin.

Je crois que dans un temps où l'Eglise est plus méconnue et plus abandonnée, ce serait pour moi plus grande faiblesse et plus grande lâcheté de n'être pas un catholique sans peur.

Je crois que les ingratitude, les amertumes, la persécution et l'oubli sont les vraies récompenses ici-bas des serviteurs de Jésus-Christ et de son Eglise.

Je crois qu'il y a au ciel des couronnes pour les bons lutteurs de Dieu et que celui qui aura perdu son âme pour ses frères et pour Jésus-Christ, la recouvrera là-haut.

Le Canada

Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon ;
Précipitant ses flots vers l'Océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encor son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite,
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux !

CRÉMAZIE.

Québec, 12 janvier 1858.

Respect à l'enfance

Le jour de la naissance de sa fille, Littré dit à la mère : *ma chère amie, tu es une catholique fervente et pratiquante. Eleve ta fille dans les habitudes de piété qui sont les tiennes. Seulement, j'y mets une condition. Le jour où elle aura quinze ans, tu me l'amèneras, je lui exposerai mes idées, et elle choisira.*

La mère accepte, les années s'écoulent ; un matin, elle entre dans le cabinet de son mari : "Tu te rappelles ce que tu m'as demandé et ce que je t'ai promis. Je viens tenir ma promesse. Ta fille est là, prête à t'entendre avec tout le respect que lui inspire un père adoré et vénéré. Veux-tu qu'elle entre ?"

—Oh ! certes, mais pourquoi ? Pour que je lui expose mes idées ? Non ! non ! mille fois non ! Quoi ! Tu as fait de notre enfant une créature bonne, tendre, simple, droite, éclairée et heureuse ! Heureuse !... Ce mot qui, chez un être pur, résume toutes les vertus !... Et tu crois que je vais jeter mes idées au travers de ce bonheur et de cette pureté !

"Elles sont bonnes pour moi. Qui me dit qu'elles seraient bonnes pour elle ! Qui me dit que je ne risquerai pas de détruire ton œuvre ? Oh ! oui, que notre fille entre, chère femme, pour que je te bénisse devant elle de tout ce que tu as fait pour elle, et qu'elle t'aime encore un peu plus qu'auparavant."

Littré eût été un criminel, s'il avait trahi par ses doutes, s'il avait ébranlé par ses objections, les convictions religieuses d'où sa fille avait tiré sa pureté et son bonheur.

Combien de parents, à coup sûr, moins intelligents que Littré, et certainement aussi, moins bons parents que lui, permettent aujourd'hui, à leurs enfants d'aller dans des écoles chrétiennes, se faire des convictions religieuses, et qui, scélérats, quand leurs enfants ont quinze ou dix-huit ans, prennent le cruel plaisir de ruiner les convictions de ces enfants purs et heureux, les ébranlant par leurs sarcasmes, ou les offensant par leurs railleries ! Combien de parents promettent ces jeunes intelligences

dans des milieux légers, louches ou malhonnêtes ! Combien profanent ces jeunes cœurs, en les initiant peu à peu aux dérèglements de leur vie impie ou immorale !

Croient-ils donc, ces parents, que leur vie à eux sera moins critiquable, ou sera absoute de toutes ses bassesses, et de ses turpitudes, quand ils auront conduit leurs fils et leurs filles dans les chemins fangeux où ils pataugent eux-mêmes ?

Erreur ! Le sang du juste Abel criait sans cesse vengeance au ciel et remplissait d'horreur et d'effroi le cœur du pauvre Cain. Encore ce malheureux n'avait-il écouté qu'une fois l'instinct de sa colère.

Mais la vie de ces âmes d'enfants, pure et heureuse, souillée, gâtée par des goudjats de parents, tuée dans son aurore, assombrie, agitée de terreur et d'effroi, les dernières minutes de ces bourreaux de parents à l'agonie.

Ah ! sans doute Cain fut coupable. Mais il ne tua que son frère. Mais des parents qui tuent l'âme pure et heureuse de leurs enfants, c'est un crime sans nom dont on ne peut dire ni la noirceur, ni la scélératesse, et que le carcer dure d'un Bressi pourrait seul dignement punir !

Operarius.

La protestation du Pape

Des Chambres du Vatican.

28 avril 1904.

La venue à Rome, en forme officielle, de M. Loubet, président de la République française, pour rendre visite à Victor-Emmanuel III, a été un événement de si exceptionnelle gravité que le Saint-Siège ne peut le laisser passer sans appeler sur lui la plus sérieuse attention du Gouvernement que Votre Excellence représente.

Il est à peine nécessaire de rappeler que les chefs d'Etats catholiques, liés comme tels par des liens spéciaux au pasteur suprême de l'Eglise, ont le devoir d'user vis-à-vis de lui de plus grands égards, comparativement aux souverains des Etats non catholiques, en ce qui concerne sa dignité, son in-

dépendance et ses droits imprescriptibles.

Ce devoir, reconnu jusqu'ici et observé par tous, nonobstant les plus graves raisons de politique d'alliance ou de parenté, incombaient d'autant plus au premier magistrat de la République française, qui, sans avoir aucun de ces motifs spéciaux, préside en revanche une nation qui est unie par les rapports traditionnels les plus étroits avec le pontificat romain, joint, en vertu d'un pacte bilatéral avec le Saint-Siège, de privilèges signalés, à une large représentation dans le Sacré Collège des cardinaux, et par suite dans le gouvernement de l'Eglise universelle, et possède par singulière faveur le protectorat des intérêts catholiques en Orient.

Par suite, si quelque chef de nation catholique infligeait une grave offense au Souverain Pontife en venant prêter hommage à Rome, c'est-à-dire au lieu même du siège pontifical et dans le même palais apostolique, à celui qui, contre tout droit, détient sa souveraineté civile et en entrave la liberté nécessaire et l'indépendance, cette offense a été d'autant plus grande de la part de monsieur Loubet ; et si, malgré cela, le nonce pontifical est resté à Paris, cela est dû uniquement à de très graves motifs d'ordre et de nature en tout point spéciaux.

La déclaration faite par M. Delcassé au Parlement français ne peut en changer le caractère ni la portée, — déclaration suivant laquelle le fait de rendre visite n'impliquait aucune intention hostile au Saint-Siège ; car l'offense est intrinsèque à l'acte d'autant plus que le Saint-Siège n'avait pas manqué d'en prévenir ce même gouvernement.

Et l'opinion publique, tant en France qu'en Italie, n'a pas manqué d'apercevoir le caractère offensif de cette visite, recherchée intentionnellement par le gouvernement italien dans le but d'obtenir par là l'affaiblissement des droits du Saint-Siège et l'offense faite à sa dignité, droits et dignité que celui-ci tient pour son devoir principal de protéger et de défendre dans l'intérêt même des catholiques du monde entier.

Afin qu'un fait aussi douloureux ne puisse constituer un précédent quelconque, le Saint-Siège s'est vu obligé d'émettre contre lui les protestations les plus formelles et les plus explicites, et le soussigné cardinal secrétaire d'Etat, par ordre de Sa Sainteté, en informe par la présente Votre Excellence, en vous priant de vouloir porter le contenu de la présente note à la connaissance du gouvernement de.....

Il saisit en même temps cette occasion de confirmer à Votre Excellence les assurances.....etc.....

Cardinal MERRY DEL VAL.

N. B. La phrase soulignée avait été omise, à dessein, de la protestation adressée au gouvernement français : et c'est de cette suppression que les sectaires, gouvernants et autres, de France, ont fait semblant d'être extrêmement irrités, irritation qui a eu pour effet, comme on le sait, le rappel de l'ambassadeur français près le Vatican. Nous donnons à ce sujet dans une autre page deux notes de l'*Observatore Romano* que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt.

Intemperance

Le vice de l'intempérance ronge actuellement notre population. "La Patrie" s'exprime ainsi dans son numéro du 26 Mars 1904 :

"Certains de nos lecteurs trouvent peut-être singulier que nous revenions si souvent sur cette question de l'usage excessif de l'alcool. Il suffit de marcher les yeux ouverts pour réaliser l'étendue des désastres causés par l'ivrognerie en ce pays, dans notre province. La soif de l'alcool devient à certaines heures une espèce de contagion honteuse, abominable, dégradante."

Ensuite le confrère se demande ce qu'il faut faire pour combattre l'ivrognerie :

"Comment réagir ? Quels moyens prendre pour diminuer les ravages du mal qui va grandissant quoi qu'on en dise ? La Patrie a, à diverses reprises suggéré l'enseignement dans les écoles, dans les collèges, dans les universités, des périls physiques qu'entraîne l'usage

"immodéré de l'alcool.

"Que de la base au sommet de notre société, cet enseignement ait partout sa place. . .

"Nous buvons trop, nous fumons trop, nous ne nous instruisons pas assez. Nous ne semblons songer ni au présent, ni aux lendemains"

On dirait que *La Patrie* a pris la résolution de ne considérer les événements de ce monde qu'à un point de vue humain. Nos lecteurs en ont ici la preuve. L'auteur des lignes citées plus haut, prône uniquement l'enseignement des périls physiques qu'entraîne l'usage immodéré de l'alcool. Des périls moraux, il n'en est pas question. Ou feint de les ignorer, comme on feint d'ignorer l'existence du drapeau Carillon-Sacré-Cœur et celle de la CROIX.

Ils existent pourtant, les périls moraux qu'entraîne l'usage immodéré de liqueurs enivrantes. En voici quelques-uns :

1er péril : L'homme qui s'enivre perd la grâce de Dieu et excite son courroux. Témoin, Balthazar, qui, au milieu d'un grand festin voit un doigt tracer sur la muraille des signes mystérieux : Mane, Thecel, Phares.

Quelques heures plus tard il tombe entre les mains de ses ennemis.—Témoin encore, le mauvais riche qui boit et s'enivre et ne laisse au pauvre Lazare que les miettes qui tombent de sa table. Le spectacle est bien différent après la mort. Lazare est dans le sein de Dieu et jouit d'un bonheur sans mélange. Le mauvais riche est précipité dans l'enfer et subit d'atroces tourments.

2ème péril : L'homme qui s'enivre s'expose à tomber dans plusieurs autres péchés. En effet, l'intempérant pèche contre Dieu, contre le prochain et contre lui-même.—Contre Dieu en négligeant ses devoirs religieux.—Contre le prochain en injuriant, en se querellant, en tuant, en volant.—Contre lui-même en nourrissant son esprit de pensées déshonnêtes et de désirs impurs, en devenant licencieux dans ses discours et dissolu dans ses actions.

3ème péril : L'homme qui s'enivre risque son salut. S'il venait à mourir en état d'ivresse, qui peut lui assurer qu'il possèdera la béatitude éternelle ?

Confrères de *La Patrie*, puisque vous oubliez de mentionner des dan-

gers comme ceux-là, il est bon de vous les mettre sous les yeux.—Pour dire vrai, la CROIX, désespérée presque de vous persuader. C'est si dur, après tout, pour une feuille à grande circulation comme *La Patrie*, de se faire faire la leçon par un journal comme la CROIX. On peut même s'attendre à voir le confrère, dans un accès de politesse, réimprimer les lignes suivantes : "Nous conseillons au (!) . . . personnage qui tient la plume dans la CROIX de se mêler de ses affaires et de nous laisser tranquilles."—O Muses, voilez-vous la figure. Il n'y a ni rime, ni poésie dans ces lignes.

La Patrie n'a fait qu'une partie de son devoir quand elle a suggéré uniquement l'enseignement des périls physiques qu'entraîne l'usage immodéré de l'alcool. Elle a oublié ces paroles de Saint Mathieu (XXIII, 23) : "Oportuit hæc facere, et illa non omittere." Il fallait suggérer l'enseignement des périls du corps, et ne pas passer sous silence l'enseignement des périls de l'âme.

Faire les choses à moitié, comme vous les faites, confrère, c'est bâtir sa

maison sur le sable. Ce n'est pas solide. La moindre inondation qui surviendra en sapera les fondations et l'édifice croulera. Mais faire les choses complètement, comme vous devriez les faire, c'est bâtir sur le roc. C'est solide et ni les eaux de la mer, ni les vents du ciel ne peuvent ébranler un pareil monument. Un monument, par exemple, qui devrait être bâti sur le sable et non sur le roc, c'est bien la statue de Timothée. Le moindre vent l'emporterait, et certes ce n'est pas la CROIX qui s'en plaindrait.—*Delendus est Timotheus.*

CHRISTIANUS.

Une aubaine pour les étudiants

Pour la saison des vacances (juillet, août et septembre) nous accepterons des abonnements de trois mois au prix de vingt-cinq cents.

Les pharmaciens

Tous les pharmaciens vous diront que le Baume Rhumal est, de tous les remèdes pour la guérison des affections de noitrine, celui qui se vend le plus.

Le mendiant

Récit du pays

Bien que plus de vingt années soient passées depuis la date où j'entendis le récit de ce drame à la fois émouvant et terrible dans ses effets, cependant l'émotion que j'éprouvai alors fut si vive que j'en ai gardé un souvenir inoubliable. J'avais promis d'en garder un secret absolu—c'est ce que j'ai fait jusqu'à ce jour—mais maintenant que les principaux acteurs de ce drame ont payé leur tribut à la mort, je me crois dégagé de la parole donnée. De plus, ne m'est-il pas permis d'espérer que la lecture de ce récit aura un effet aussi salutaire sur la jeunesse, parfois trop sceptique et imprudente de nos jours, qu'il eut sur moi au début de ma carrière. C'était le 24 décembre 188... Deux camarades et moi étions à passer la veillée chez une brave famille de cultivateurs, dans une campagne située à quelques milles de Montréal.

Les heures s'écoulaient rapidement car nos hôtes faisaient les honneurs de leur logis avec cette courtoisie qui est l'un des nombreux attributs de nos familles canadiennes-françaises.

Les anecdotes concernant les loups-garoux, les feux-follets, les chasses-galerie et les revenants se succédaient sans interruption, lorsqu'un de mes camarades, enhardi par la complaisance de nos hôtes, s'oublia jusqu'à dire que non-seulement il ne croyait pas à ces histoires de nos grands-mères, mais aussi que parfois il hésitait à croire qu'il y avait un Dieu.

A peine mon compagnon avait-il cessé de parler que l'on vit un pauvre mendiant, qui était entré dans la maison depuis quelques instants seulement, se lever et se diriger vers la pièce où nous étions réunis.

Avec ses cheveux blancs, comme la neige, son air misérable et son dos courbé, cet homme paraissait être un nonagénaire.

S'arrêtant au seuil de la salle : "Pardonnez-mesdames et messieurs, dit-il, si j'ose venir prendre part à votre conversation, mais ayant entendu quelqu'un manifester des doutes sur l'existence de Dieu et sachant, par ma bien pénible expérience, que réellement il y a un Dieu et qu'il sait, quand il le juge à propos, punir ceux qui transgressent ses commandements, j'ai cru devoir venir dissiper ces doutes. En effet, qui de vous pourrait supposer que celui qui vous parle en ce moment et qui paraît être un vieillard est à peine âgé de trente ans et que cet homme, il y a dix ans, était renommé dans les campagnes environnantes et par sa vigueur prodigieuse et par sa ténacité à braver tous les dangers ? Eh ! bien, quelques heures ont suffi pour opérer cette transformation.

—Je regrette amèrement, répondit mon compagnon, les expressions dont je me suis servi à l'égard de Dieu et vous prie tous de daigner me pardonner. Si je ne craignais, dit-il au mendiant, de rouvrir des plaies cicatrisées, je vous prierais de nous raconter l'incident que vous venez d'évoquer.

—Non, jeune homme, les plaies dont vous parlez ne sont pas fermées ; elles ne se cicatriseront jamais, car toute ma vie je garderai un souvenir pénible d'une jeunesse orageuse et impie. Cependant, je consens volontiers à vous satisfaire, espérant que ce pénible épisode de ma vie pourra être utile à ceux qui seraient tentés de marcher sur mes traces.

A vingt ans, j'étais, comme je le disais il y a un instant, un jeune homme doué d'une vigueur herculéenne, peu ordinaire, courageux et brave à l'excès ; je ne craignais ni Dieu ni le diable. Il y avait aussi plusieurs années que la pratique des préceptes de notre sainte religion était méconnue de moi ; je n'avais qu'une ambition, celle de gagner de l'argent afin de donner libre cours à mes instincts pervers et à mon intempérance.

Or, un jour, c'était le 24 décembre 18... Ayant conclu un engagement avec mon patron pour le vannage d'une certaine quantité de grains et sachant ne pouvoir retirer un seul sou avant d'avoir terminé ma tâche, je pris la malheureuse résolution de travailler toute la nuit, afin de toucher le prix de mon travail et d'avoir de l'argent pour fêter le jour de Noël à ma façon, c'est-à-dire dans la débauche.

Mon patron me refusa d'abord la permission demandée, puis, sur mes instances, consentit à me permettre de travailler jusqu'à 11 hrs du soir, au plus tard, afin, dit-il, de me donner le temps nécessaire pour me rendre à la messe de minuit. Il me cita alors plusieurs traits pour me prouver que si Dieu est la bonté même, rarement Il permet que l'on se livre impunément à un travail manuel à l'heure choisie par l'Eglise pour célébrer avec pompe l'anniversaire de la naissance du Sauveur du genre humain.

Je ne croyais pas un traître mot à ces histoires de punitions divines, et j'étais bien résolu à travailler toute la nuit : je

lis, néanmoins, toutes les promesses exigées par mon patron.

Tout alla bien pendant plusieurs heures et mon ouvrage progressait si rapidement que j'avais la ferme conviction de pouvoir terminer vers les 4 ou 5 heures du matin. Le son de la cloche de l'église paroissiale appelant les fidèles à célébrer la naissance du Rédempteur me rappela mes promesses à mon patron ; mais je n'en continuai pas moins à travailler.

A peine quelques instants s'étaient-ils écoulés que j'entendis un bruit ressemblant à celui d'une porte qu'on aurait ouverte avec violence.

—Qui va là, demandai-je, en jurant ?

Ne recevant aucune réponse, je continuai mon travail. Tout à coup ma bougie s'éteignit et un hurlement effroyable me cloua sur place. En me retournant, j'aperçus un monstre à la tête hideuse et aux yeux pareils à des tisons ardents.

Ce monstre était si horrible à voir que pour la première fois de ma vie j'eus peur, et je voulus fuir. Mais en deux sauts le monstre me barra le passage, à la porte de la grange, et, après un second hurlement, je vis une dizaine de petits diables surgir de terre autour de lui. Toute issue m'étant fermée, je réalisai alors ma position critique et ce que j'éprouvai en voyant ces monstres s'avancer vers moi, avec de féroces hurlements, est plus facile à comprendre qu'à exprimer.

Croyant ma dernière heure venue, je tombai à genoux en demandant pardon à Dieu de toutes mes fautes passées et Lui promettant, s'il me venait en aide et me délivrait des griffes menaçantes de ces démons, de faire pénitence et de passer le reste de ma vie à mendier mon pain de porte en porte.

A peine avais-je finie ma courte mais bien fervente prière que les hurlements cessèrent et les monstres disparurent comme ils étaient venus. Mais l'émotion avait été trop forte et je m'évanouis.

Lorsque, le matin, mon patron vint ouvrir sa grange, il y trouva un vieillard pouvant à peine se tenir sur ses jambes. Une seule nuit avait suffi pour faire blanchir mes cheveux et me rendre tout à fait inoffensif par la perte de mes forces musculaires, principale cause de tous mes malheurs. Je n'ai pas encore oublié mes promesses et depuis dix ans je mendie mon pain et cherche, en pratiquant la vertu et donnant de bons exemples, à me faire pardonner mes nombreuses années passées dans l'impiété et l'intempérance.

En terminant le récit de ses malheurs, le pauvre mendiant faisait peine à voir. Sa voix tremblait et des larmes abondantes sillonnaient ses joues.

Après ce douloureux récit, nous partîmes pour la messe de minuit, mais le badinage avait cessé, et mes compagnons comme moi-même, nous n'entendîmes jamais une messe avec plus de recueillement.

MICHEL BOURDON.

Montréal, juin 1904.

Democratie chrétienne

Il y a en Europe un nombre incroyable de Sociétés Coopératives.

La petite Belgique seule en compte des centaines dont la moitié au moins sont régies par des comités catholiques.

La première Coopérative dont j'eus l'occasion d'étudier le fonctionnement n'avait d'autre but que de procurer à ses membres du pain excellent au plus bas prix possible. On fonda une boulangerie modèle, où chaque adhérent s'approvisionnait en payant le prix du jour, sans aucune remise.

Au bout d'une année, il fut possible à l'administration, grâce aux bénéfices réalisés, de fournir aux membres, pendant six semaines, gratuitement, la provision de pain ordinaire. Ceci constituait une économie de 11 7/13 pour cent, et donnait une fois de plus raison à la devise nationale : L'union fait la force.

Après le pain vint la viande, puis, successivement, les épicerie, les vêtements, la chaussure, les provisions de toutes sortes et même les articles de pharmacie.

Je n'entreprendrai pas de discuter ici l'opportunité de la création en ce pays de sociétés coopératives, et me contenterai de parler d'une œuvre toute de charité, qui dut, pour ainsi dire, son existence au hasard ; elle produisit et produit même encore aujourd'hui les meilleurs résultats matériels et moraux.

Par une froide soirée d'hiver, un ouvrier cordonnier se présenta chez un membre de la société Saint-Vincent de Paul et lui dit :

—Je ne suis pas venu, monsieur, pour vous demander l'aumône, bien que le pain soit sur le point de manquer chez nous. Mais je suis sans ouvrage et l'on m'a dit que vous pourriez peut-être m'en procurer.

—Il me semble, répondit l'homme charitable, que je vous connais. Ne faites-vous pas partie du Patronage Saint-Joseph ?

—En effet, monsieur.

—Dans ce cas, vous êtes chez un ami. Je ne connais aucun patron de votre métier à qui je pourrais vous recommander, mais nous chercherons ensemble. En attendant, vous commencerez par me faire une paire de bottines.

—Je vous suis bien reconnaissant, monsieur, mais...

—Mais quoi ?

—Je ne possède pas même la petite somme nécessaire pour acheter le cuir et les autres fournitures.

—Combien vous faudrait-il ?

—Autant...

—Voici la somme...

Quand vous m'apporterez les bottines, je compléterai le paiement... Mais, j'y songe ; pendant que vous travaillerez, il faudra bien que votre ménagère puisse faire la soupe. Prenez ce petit acompte.

L'ouvrier remercia, les larmes aux yeux, celui qui l'assistait avec tant de délicatesse, et courut bien vite porter la bonne nouvelle à sa femme et à ses enfants.

Quand, le surlendemain, il apporta son ouvrage, un vrai chef-d'œuvre, son bienfaiteur lui dit :

—Votre visite de l'autre soir m'a inspiré une idée que j'ai communiquée à mes amis. Beaucoup d'ouvriers honnêtes et capables se voient souvent enlever leurs économies par le chômage forcé. Quelques semaines perdues constituent un déficit peu facile à réparer. Pour obvier à cela, nous avons décidé de fonder un musée de travail. Cordonniers, ferblantiers, ébénistes, sculpteurs, peintres, tailleurs, relieurs, tourneurs, en un mot, tous ceux qui peuvent exercer leur métier chez eux, travailleront pour notre musée quand il sera impossible à leurs patrons de les employer. Nous leur avancerons un peu d'argent, et nous inviterons nos amis et connaissances à venir admirer et... acheter tous les petits chefs-d'œuvre que nous exposerons.

Ce musée existe encore aujourd'hui ; plus d'un ouvrier, qui a aidé à le fonder, travaille maintenant à son compte et bénit les hommes de cœur qui lui ont tendu une main secourable et l'ont peut-être empêché de perdre la foi et de devenir un ennemi de l'Eglise et de la société.

O Carnegies, Rockfellers, Morgans, Vanderbilts et autres millionnaires, si au lieu de vous unir dans le but de tondre le peuple qui peine et travaille pour grossir vos fortunes, vous preniez plaisir à fonder des œuvres comme celle dont je viens de parler, combien vous seriez heureux à l'heure suprême ! Car vous pourriez dire à Celui qui nous enseigne les huit béatitudes : "Seigneur, j'ai été miséricordieux, j'ai vêtu ceux qui étaient nus et nourri ceux qui étaient affamés, et j'espère que vous me ferez miséricorde."

JEAN DES ÉRABLES.

Grande séance récréative

Il y aura le lundi, 20 juin courant, à la salle Saint-Jean-Berchmans, coin des rues Marie-Anne et Chambord, une grande séance récréative, donnée par les élèves de l'Académie Saint-Jean-Berchmans, sous la présidence du T. R. P. S. Proulx, curé de l'Immaculée-Conception. Admission, 25 cts, sièges réservés, 35 cts.

Le vendredi, 17 juin, cette même séance sera donnée à 3 heures de l'après-midi, pour les Filles des Ecoles ; et, le samedi, 18 juin, aussi à 3 heures, pour les garçons. N. B.—La distribution des prix à l'école Saint-Jean-Berchmans aura lieu les 22 et 23 juin, à 9 hrs A. M., pour les garçons ; et à 2 hrs P. M., pour les filles.

Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi ; car c'est en vous que mon âme a mis sa confiance, et j'espère à l'ombre de vos ailes jusqu'à ce que l'iniquité soit passée.—Ps. 55.

Et j'ai dit : "Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je puisse m'envoler et me reposer ?"—Ps. 55.

Mais voilà que Dieu prend ma défense et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie.—Ps. 53.

Mon cœur s'est troublé au-dedans de moi, et la crainte de la mort est venue fondre sur moi.—Ps. 54.

VANILLE ESSENCE

Jules Bourbonniere

\$1.00 la lb.

Bell Est 1122.

Vignobles Canadiens

Comté d'Essex, Ontario

The E. Girardot Wine Co Limited

Fabricant de Vin de Messe et de table.

VIN DE MESSE, approuvé par Mgr O'Connor, Mgr McEvay, et l'Archidiocèse de Montréal. Vin de table de première qualité. Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations, s'adresser à

THE E. GIRARDOT WINE CO, Ltd.

SANDWICH, ONT.

Excellent Tonique

Dans un grand verre, mettez une cuillerée à thé de sucre, un œuf frais, un verre à vin de BRANDY RICHARD et un peu de glace. Remplissez le verre avec du bon lait, mêlez bien et coulez dans un autre verre, ajoutez un petit peu de muscade.

Pris le matin, c'est un fortifiant sans égal.

P. E. Bourassa & Fils,

FABRICANTS...

D'ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

Meubles Artistiques et Manteaux de Cheminees.

No. 1442 Rue Notre-Dame, Montréal.

TELEPHONE MAIN, 4002.

LE DIABETE

Ceux qui en sont affectés apprendront quelque chose à leur avantage, en écrivant à la "Diabetic Institute," St-Dunstan's Hill, London, E. C.

Rien à Payer

S'assimile facilement

Un estomac débilite réclame des ménagements. Le Baume Rhumal, préconisé contre toutes les affections de la gorge et des poumons, est facilement assimilé et n'exige pas un régime spécial.

J'ai été saisi de frayeur et de tremblement : et j'ai été tout couvert de ténèbres. Ps. 54.

LE SPECIALISTE BEAUMIER

Medecin et OPTICIEN

Gradué aux E.-U.-A.

A l'Institut d'OPTIQUE

1854

Ste-Catherine,

POIN CADILLAC, MONTREAL.

Examen Gratis



Est le meilleur de Montréal comme Fabricant de Verres Optiques et Ajusteur de Lunettes. Lorgnon et Verres Artificiels, etc. A ordre, garanti pour bien voir de LOIN et de PRES la guérison d'Yeux.

237 Ouvert jour et soir, dimanche de 1 à 4 hrs p. m. Echanges de VERRES, Réparations, etc., etc.

AVIS.—L'INSTITUT D'OPTIQUE du SPECIALISTE BEAUMIER déménage au 1er local, GAUSSE, DEMOLITION DE LA BATISSE, et occupera les 2 ETAGES du No 1824 rue STE-CATHERINE, coin AVE. HOTEL DE VILLE pour agencement, VITRIFICATION de la CLIENTELE. Le Terminal et tous les Petits Chansons sont à la porte.

The de Bœuf Bourbonniere se vend \$8.00 la douzaine. \$6.50 le gallon

A. David

Entrepreneur Electricien

169a RUE SANGUINET, MONTREAL.

BELL TELEPHONE: EX 2940

MARCH 169

Cloches, Lumières, Téléphones.

LA CROIX

J.-U. BÉGIN, directeur-propriétaire
31, 33 rue Saint-Jacques
BOITE DE POSTE 2175
MONTREAL

ABONNEMENTS:

Canada et États-Unis: 1 an \$2.00; 6 mois \$1.00
En ville, par la poste: 1 an \$2.00; 6 mois \$1.00
N. B.—Dix abonnements ou plus adressés au même bureau de poste, \$1.00 chacun par année.

Une belle œuvre !

Chacun se fait un devoir d'être utile à son pays, en autant que les moyens le lui permettent.

Les uns encouragent les œuvres d'éducation, fondent des chaires dans nos universités afin de préparer aux luttes de demain la génération nouvelle.

Les autres remédient aux maux et aux infortunes de la classe pauvre. Enfin, les favorisés de la fortune emploient utilement les biens qu'ils ont reçus.

Mais, n'a-t-on pas oublié un bon moyen de rendre profitables nos richesses? L'œuvre de la Colonisation ne peut-elle pas servir à rendre utile le surplus de nos biens?

Retirer des manufactures ces pauvres ouvriers qui y perdent leur santé et celle de leur enfants, empêcher les fils des cultivateurs d'abandonner les mancherons de la charrue: voilà une œuvre que les favorisés du sort ne devraient pas mettre de côté!

Que d'ouvriers pauvres qui désirent abandonner les centres peuplés pour se faire défricheurs, mais qui n'ont pas les moyens voulus pour atteindre nos régions; mais qu'un patron leur prête à faibles intérêts, leur donne la somme nécessaire aux premiers pas vers la forêt, qu'il leur choisisse des lots convenables et leur aide un peu dans les débuts; que ce patron généreux fasse un choix de vingt à trente braves ouvriers, et aussitôt nous verrons s'élever, au milieu d'une plaine fertile, un petit village dont les habitants béniront celui qui leur aura fait quitter le pavé des villes.

L'installation accomplie, la charité de celui qui veut se rendre utile trouvera bien encore les moyens de bâtir une modeste chapelle, d'y établir un bon curé, dévoué à la Colonisation, pour veiller au progrès des colons.

A côté de la chapelle, une école pour instruire les petits colons; près d'un cours d'eau, pour scierie que ce patron pourrait utiliser à son compte; un moulin à farine aiderait aussi à l'avancement de la nouvelle colonie.

Pour parfaire l'œuvre, joignant l'action à la parole, le patron pourrait établir une grande ferme modèle, encourageant de la sorte l'agriculture et prêchant par l'exemple.

Tous ces colons commencent à faire fructifier le petit héritage qu'ils vont laisser à leurs enfants, ici encore, celui qui les a dirigés vers l'aisance peut leur être utile.

Comme la colonie est éloignée des grands centres, les choses nécessaires à la vie seront d'un prix élevé, alors une société coopérative de consommation diminuerait les dépenses d'une bonne moitié et les colons en seraient fort aise.

Le patron, vu son expérience, pourrait donner de bons conseils, encourager les gens à la lutte, les prévenir contre les attaques aveugles aux partis politiques, empêcher l'ivrognerie de se mettre dans leurs rangs et les exhorter à la concorde.

De concert avec le curé, le fondateur de la colonie pourrait former des sociétés de bienfaisance et des cercles agricoles, créer des écoles pour les jeunes gens, enfin occuper tout le monde et empêcher que la corruption des villes ne vienne faire des dégâts chez ces braves gens.

L'aide donnée à ces familles d'ouvriers par un patron serait très utile à ces familles d'abord et à notre race ensuite.

Cet homme généreux aurait fait pour l'œuvre de la Colonisation plus que tous les gouvernements; avec un peu d'argent, il aurait mis dans l'aisance de nombreuses familles, par quelques efforts il aurait posé une pierre de plus à notre édifice national.

MICHEL PIVARD.

Une fleur nationale

La fleur-de-lys (Iris-Versicolor), dit le *Manitoba*, est une de nos belles fleurs sauvages; elle est grande, nuancée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel qui lui donne son nom païen, *Iris*. Elle n'a pas de corolle; elle se compose d'un périanthe tubulaire, d'un bleu violacé, mêlé de jaune et de blanc.

L'Iris a des allures démocratiques: il se prodigue, il croît dans les prés humides, embellit de ses sépales d'azur les endroits marécageux, ce qui n'empêche Ruskin de l'appeler la fleur de la chevalerie, "avec une épée pour feuillage et un lis pour cœur." C'est même une fleur royale: Louis VII, le jeune et pieux croisé, l'adopta comme emblème de sa maison et on l'appela *fleur-de-Lys* suivant l'orthographe de cette époque reculée (le 12ème siècle); on finit par le nommer *fleur-de-lis*.

Les américains ont adopté la *Verge d'Or*, le *Solidago*, comme fleur nationale; et nous, nous avons la feuille d'érable qui fait partie de notre blason, mais pourquoi n'y ajouterions-nous pas l'*Iris versicolor*, la *fleur-de-lis* du drapeau de Carillon. Les Iris sont en fleur au temps de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste: ils sont à la portée de tous. Faisons-en des gerbes pour décorer en ce jour l'autel devant lequel s'incline le drapeau national et s'agenouille notre peuple; portons-le sur notre poitrine avec la feuille d'érable et nous aurons réuni les deux emblèmes du Canadien-français.

L. G.

Un communiqué de "L'Osservatore Romano"

Sous ce titre, *L'Univers* publie les dépêches suivantes:

Rome, 24 mai, midi.

"*L'Osservatore Romano* publie ce communiqué: Des journaux persistent à donner comme motif du congé de M. Nisard le refus du cardinal Merry del Val de répondre aux questions posées par ordre du gouvernement français. Nous savons que le cardinal, loin de refuser de répondre, a demandé que les questions fussent mises par écrit, en promettant de son côté une réponse écrite dans le délai d'une heure.

"Le *Popolo Romano* répond aux journaux qui prétendent qu'il y a une différence entre Pie X et Léon XIII, entre le cardinal Merry del Val et le cardinal Rampolla, que les notes de protestation sont, tant en substance qu'au point de vue de la forme, identiques à celles qui furent préparées par Léon XIII et le cardinal Rampolla, aux premiers symptômes de la visite de M. Loubet.

"La presse maçonnique persiste et redouble sa campagne contre le cardinal Merry del Val, en prétendant qu'il y a désaccord entre le Pape et le cardinal, et que la démission de ce dernier s'impose. Inutile de dire que ces racontars sont absolument fantaisistes et montrent seulement la haute valeur du secrétaire d'Etat ainsi poursuivi par la haine des ennemis de l'Eglise.

"Aucun dissentiment n'existe entre le Pape et le cardinal.

"Somme toute, étant donné le fait de la visite de M. Loubet et le mauvais vouloir du gouvernement français, les choses se passent le moins mal possible.

"Répétons que l'attitude prise et les notes furent, comme toujours, longuement et mûrement arrêtées en conseil des cardinaux."

Une nouvelle note

Rome, 26 mai, 11 hrs.

"*L'Osservatore Romano* donne officiellement un récit précis sinon textuel de la conversation qu'ont eue vendredi S. Em. le cardinal Merry del Val et M. Nisard, conversation dont certains journaux et agences ont publié des versions absolument fantaisistes.

"M. Nisard dit qu'il avait vu les informations des journaux sur la note que le Saint-Siège aurait envoyée aux gouvernements; qu'il était chargé par M. Delcassé de demander à Son Eminence si le texte, qui avait un caractère offensant pour le chef de l'Etat français, était authentique, et spécialement si la phrase relevée par *L'Humanité*, concernant le rappel du nonce, se trouvait réellement dans la note envoyée aux gouvernements

"Le cardinal pria l'ambassadeur de mettre par écrit ces demandes, ajoutant qu'il y répondrait immédiatement.

"L'ambassadeur de France fit observer que le temps pressait; que M. Delcassé avait besoin d'une réponse avant la séance de la Chambre; qu'il était chargé de demander une réponse verbale. Il ajouta que Son Eminence devait comprendre qu'il s'agissait d'une chose très délicate.

"Le cardinal répliqua qu'il donnerait une réponse dans une heure, même dans une demi-heure, et que, précisément parce que la chose était très délicate, il désirait avoir les demandes et donner la réponse par écrit.

"M. Nisard insista, demandant simplement un oui ou un non. Le cardinal répliqua qu'il regretta de ne pouvoir répondre autrement. L'ambassadeur dit alors qu'il avait le devoir de conclure que Mgr Merry del Val ne reconnaissait pas l'authenticité de la note. Son Eminence fit observer qu'il ne lui avait rien répondu.

"L'ambassadeur déclara qu'il devait télégraphier que le cardinal ne voulait pas répondre.

"L'Eme secrétaire d'Etat répliqua qu'il pouvait télégraphier non pas cela, mais au contraire, qu'une réponse serait donnée par écrit dans la limite d'une heure.

"Après une pause, M. Nisard se leva, disant qu'il allait écrire aussitôt les demandes et qu'il espérait que le cardinal ne le ferait pas trop attendre. Mgr Merry del Val renouvela sa promesse qu'il s'agissait seulement d'une heure. Puis deux heures se passèrent. Le cardinal fit savoir à notre ambassadeur qu'il était toujours à sa disposition pour la réponse mais les demandes ne furent pas présentées.

"Samedi matin, M. Nisard se rendit chez Son Eminence, disant que ses craintes étaient réalisées; que l'insistance du secrétaire d'Etat pour avoir les réponses par écrit avaient été interprétées comme manifestant la volonté d'éluder la question; qu'il recevait l'ordre de partir en congé; que M. de Navarre serait à Rome, le lundi, comme chargé d'affaires. En attendant, il demandait la permission de présenter à Son Eminence M. de Courcel, qui serait chargé dans l'intervalle des affaires en cours.

"De ces faits, *L'Osservatore Romano* tire quatre conclusions:

1° Le cardinal n'a pas donné de réponse, par conséquent le congé de M. Nisard, transformé depuis en rappel bien qu'il n'y eût aucun fait nouveau, a été décidé sans qu'il existât une réponse comme base.

2° Son Eminence aurait donné dans l'espace d'une heure une réponse qui aurait été absolument satisfaisante.

3° C'est le cardinal et non l'ambassadeur qui a demandé à traiter par écrit.

4° La demande formulée par M. Nisard concernant le contenu de la note que le Saint-Siège avait envoyée aux gouvernements était absolument contraire à tous les usages diplomatiques. Selon la juste remarque du *Journal des Débats*, aucun protocole n'interdit d'introduire dans une note collective des expressions plus appropriées à telle ou telle des puissances destinataires."

PENSEES

"Quand il s'agit du Sacré-Cœur, la mesure de l'amour est d'aimer sans mesure."

**

"Il faut moins de temps que de courage pour faire un saint."

Le P. OLIVANT.

**

Un bon chrétien devrait toujours se rappeler ces paroles:

Dieu toujours en vue,
Jésus-Christ toujours en pratique,
Marie toujours en aide,
Moi, toujours en sacrifice.

Sagesse des Saints Livres

J'ai mis en Dieu mon espérance; je ne craindrai point tout ce que l'homme peut me faire.—Ps. 55.

O Dieu, élevez-vous au-dessus des cieux et que votre gloire éclate dans toute la terre.—Ps. 55.

Ce sont des patriotes

Cranbrook, Mai 1904.

Monsieur le directeur de "La Croix,"
Montréal

Cher Monsieur,

Dans la Colombie Anglaise, à l'extrémité ouest du vaste territoire couvert par la Puissance du Canada, et à 2400 milles de Montréal, se trouvent quelques Canadiens français, oh! certes, pas nombreux, qui suivent avec le plus grand intérêt, l'enthousiasme soulevé partout par le drapeau national le Carillon-Sacré-Cœur.

Bien qu'à peine au nombre de 50, parmi une population de 1,000 âmes environ, les Canadiens français de Cranbrook ne veulent pas demeurer en arrière. Alors que de chaque province, de bon nombre de centres franco-américains, des Territoires et même du Yukon, partaient d'enthousiastes adhésions au nouveau drapeau national, seule la Colombie Anglaise n'avait pu trouver un groupe de Canadiens français, je ne dis pas assez patriotes, mais assez nombreux pour réunir une adhésion sérieuse.

Mais Dieu soit loué! Un mouvement entraînant s'est produit ici dans la petite ville des montagnes rocheuses, mouvement dont Cranbrook s'enorgueillira plus tard à coup sûr. Le nombre des Canadiens français grandissant quelques unes ont cru qu'il était temps de montrer qu'ils sont demeurés, malgré la distance, aussi patriotes et partant aussi catholiques que leurs frères de Québec et d'ailleurs. C'est pourquoi à la première occasion, ils se sont concertés et ils ont décidé d'envoyer à Montréal, le centre du mouvement du drapeau, leur adhésion pleine et entière.

Ils veulent prouver que bien que séparés de leurs frères par une énorme distance, ils ne font pas moins un avec eux quand il s'agit des intérêts de la race canadienne-française sur cette terre d'Amérique. Comme eux ils s'efforcent de garder intactes et leur langue et leur foi. A l'instar de leurs compatriotes, "ils croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés"; ils croient "à la race canadienne-française et à sa mission providentielle" (appel de l'A. C. J. aux jeunes), et lorsque la proposition d'adopter le nouveau drapeau leur a été faite, c'est avec orgueil et enthousiasme qu'ils se sont empressés de l'acquiescer et de l'accepter. Maintenant ils ont un point d'attachement avec les frères de là-bas; maintenant ils sentent que les Canadiens français d'où qu'ils viennent, en quelque lieu qu'ils soient, vers quelque point qu'ils se dirigent, ont un signe qui les distingue des autres races et qui leur montre le chemin à suivre. Ils osent espérer que le drapeau sera bientôt adopté unanimement d'un bout à l'autre du pays, et ils croient qu'il ne peut en être autrement.

Où ils croient en la fortune du Carillon-Sacré-Cœur. Où ils croient qu'à son ombre le Canada français grandira, prospérera, et, s'il plaît à Dieu, deviendra une nation forte, vaillante, indépendante, et surtout, oh! surtout, demeurera toujours profondément catholique. Ils reconnaissent que dans un pays aussi vaste, parmi une population aussi hétérogène, aux Canadiens français il faut à tout prix un signe de ralliement. Un jour viendra où il leur faudra se compter, et c'est en groupes serrés autour du noble drapeau qu'ils se reconnaîtront, qu'ils se compteront, qu'ils prendront conscience de leur force, de leur vitalité, et qu'ils se prépareront, s'ils ne doivent pas déjà se préparer, à la lutte contre l'envahissement de l'indifférentisme et contre les empiètements du matérialisme américain ou anglais. A l'ombre du drapeau des aïeux, ils aimeront à parler de leur patrie: ils se redonneront les luttes passées pour la sauvegarde de leur langue et pour la conservation de leur foi. Leur histoire leur apparaîtra grande et ohevalesque, et son étude leur sera un puissant besoin. Ils y trouveront du bonheur, de la joie et de quoi réchauffer amplement leur patriotisme. Carillon, Montmorency, la Chaudière viendront de leur souvenir augmenter leur fierté nationale, et Montcalm, de Lévis, de Vaudreuil et tant d'autres, par la seule évocation de leur nom glorieux, enflammeront leur cœur d'un amour plus grand pour la patrie canadienne.

Faut-il vous dire, monsieur le directeur, que l'emblème du Sacré-Cœur a surtout enthousiasmé nos Canadiens français de Cranbrook? Certes le drapeau de Carillon, si heureusement uni à la croix blanche de Lévis, de Louis XV, et longtemps avant eux du roi Charles XII, leur rappelle bien leur beau passé, mais il ne leur a pas dit qu'ils sont Canadiens français. A ce drapeau il fallait quelque chose d'essentiellement catholique, s'il devait un jour devenir national, car qui dit Canadien français, dit surtout catholique. Nous avons saisi la chose et nous félicitons de tout cœur les promoteurs d'avoir su compléter le Carillon et en avoir fait un tout si complet. Sur notre drapeau, le Sacré-Cœur est à sa place, et il devait y être. Avec Lui et sous son regard, nous marcherons.

nous grandirons, nous prospérerons. "In hoc signo vinces."

Dans cette partie du pays où l'influence de la langue et des idées étrangères porte un funeste coup à la langue et aux mœurs si chrétiennes de nos Canadiens français, nous voyons en ce drapeau une sauvegarde et un appui. Siles Canadiens français ne prennent garde, l'athéisme américain et l'erreur anglaise les envahiront peu à peu. Il leur faut donc veiller et réagir. Aussi c'est avec joie qu'ils voient apparaître ce nouveau Laborum, qui les préservera de la ruine et de la déchéance nationales.

C'est donc à l'unanimité que tous présents nous avons apposé notre signature au bas de l'adhésion que la CROIX a publié dans son dernier numéro. Nous reconnaissons le Carillon-Sacré-Cœur comme notre drapeau national, et nous nous engageons à le propager et à le défendre au besoin contre toute insulte ou outrage.

En avant donc Canadiens français et Vive le Carillon-Sacré-Cœur!

"Sur mon drapeau, qui marche à ta lumière, O Christ, ô Roi, je veux ton divin Cœur."

P. LECOMTE, S. J.

LOUIS HURTUBISE,

Pensee

Sur les ailes de la charité, les missionnaires ont volé aux régions lointaines de l'Amérique, dès l'époque de sa découverte. Mais la cupidité des blancs leur fut un grand obstacle.

Les Espagnols écartaient d'exactions et d'injustices les tribus qu'ils s'étaient soumises, et ils allèrent jusqu'à détruire cette république d'indigènes convertis du Paraguay, dont le souvenir fait l'admiration des siècles.

De leur côté, les *Yankees*, loin de soulager la misère morale et physique des sauvages, ne manquaient pas de les sacrifier au dieu dollar.

Dans la Nouvelle-France, au contraire, à part de rares exceptions, on voyait clercs et laïques unir leurs efforts pour la conversion des idolâtres. Regardant comme rien leur avoir et leur vie, ils s'exposaient aux tortures les plus atroces pour les gagner à Jésus-Christ. Dans l'air du pays semblait s'épandre un parfum exquis de charité qui rappelait la foi vive des premiers chrétiens.

O Canada! au souvenir des temps glorieux de ton histoire, un sentiment patriotique nous incite à coller nos lèvres sur ta terre sacrée, arrosée du sang des martyrs, sanctifiée des vertus des confesseurs, des saintes femmes et des vierges, illustrée des actions des héros!

Où, il était réservé à la fille aînée de l'Eglise, à la France chrétienne et à sa langue harmonieuse, cet empire qui s'étend, en Amérique, des glaces du pôle aux feux du tropique.

Dans l'autre hémisphère, l'Indoustan, comme un géant qui s'avance dans la mer, tendait les mains à la France pour lui donner, en échange de sa civilisation, les richesses de son sol.

Mais voilà que des génies malfaisants, dont la bouche souffle un miasme délétère, s'abattent sur la noble France, y creusent un sillon fatal, et la corrompent. Dieu lui ôte alors ses vastes régions de l'Amérique et des Indes.

L'ayant rudement châtiée sous le règne de la Terreur, et relevée, après, par le bras belliqueux de Napoléon Ier, on pouvait espérer qu'elle allait marcher dans le chemin de ses grandes destinées, lorsque le matérialisme, reprenant le dessus, fit retomber la France aux désastres des révolutions et de la guerre de l'année 1870.

1870! date à jamais néfaste dans les annales militaires de France, où elle fut battue par une autre nation comme on ne l'aurait jamais cru.

Elle avait renié son privilège de protectrice de l'Eglise, en retirant de Rome ses troupes préposées à la garde du souverain pontife, qu'elle abandonnait ainsi à une meute de révolutionnaires voraces. Mal lui en prit. Le secours du ciel lui manqua à son tour, et elle fut accablée par la matière qu'elle avait voulu faire prévaloir contre l'Eglise, cette gardienne inébranlable et infaillible des droits de l'esprit. Que lui sert son ardeur belliqueuse, et sa valeur et son courage, nombreux également sinon éclipsent les hauts faits de l'antiquité? La matière est là, la machine sans cœur et la supériorité écrasante du nombre, qui pèsent de tout leur poids sur son sein meurtri!

O Canada! que cette punition de ton ancienne mère-patrie te soit salutaire. Puisses-tu, enfant privilégié de l'Eglise comme la France en a été la Fille Aimée, puisses-tu, dis-je, ne jamais t'écarter du droit chemin!

L. G.

Les pharmaciens

Tous les pharmaciens vous diront que le Baume Rhumal est, de tous les remèdes pour la guérison des affections de noitrine, celui qui se vend le plus.

Le Pape

C'était hier...

Je revenais de voir un malade, un pauvre diable que rien n'intéresse plus ici-bas, à part l'éternité où il se sent glisser... Je revenais dans le soleil couchant qui allongeait, sur le bitume amolli, l'ombre des promeneurs... Il faisait chaud, énervant, étouffant... une atmosphère d'orage...

Tout à coup, au détour de la rue de Bourgogne, au coin de la Chambre des députés, je me trouvais devant une armée d'automobiles, de coupés, de cabs... devant des soldats montant farouchement la garde aux grilles du palais... devant des agents en tenue et en bourgeois... devant une foule massée sur le trottoir, causant avec des cochers de députés, interrogeant les reporters, s'entretenant les uns les autres...

Quand un journal du soir arrivait, on appelait le camelot, sachant bien que la séance ne pouvait pas encore être sur ce papier humide, mais que, peut-être, on y trouverait déjà des "tuyaux sûrs."

Un terrassier passa, une large ceinture de flanelle rouge sanglant son pantalon bouffant.

—Qu'est-ce qu'il y a ?

Un cocher retira sa pipe :

—D'où que tu sors ?... Mais c'est le Pape !

—Ah !... le Pape !

Et ferrugineux avec deux pelles et une pioche sur l'épaule, il s'éloigna vers la Seine : "Ah le Pape !..."

—o—

Et c'était vrai !...

C'était le Pape la cause de toute cette émotion... l'origine de cette très grosse séance.

La chose paraissait même curieuse dans notre France soi-disant maçonnique-apache-révolutionnaire qui affecte de regarder dédaigneusement, du haut de son triangle, toute manifestation catholique.

Et pourtant là, l'évidence s'imposait... le Pape, tenait toujours une place immense, formidable, dans les préoccupations d'un gouvernement scrupuleusement athée.

Les Russes, les Japonais, peuvent s'aborder en des batailles géantes... la loi de deux ans, qui touche la nation entière, peut se discuter... d'énormes affaires d'intérêts nationaux peuvent être portées à la tribune de la Chambre... tout cela n'empêche pas le Pape d'émerger, d'un bond, au-dessus de toutes les questions, et de corser une séance à ce point, que tous les rédacteurs de tous les journaux sont restés jusqu'à 8 heures du soir, la plume en l'air, l'oreille au téléphone, écartant tout autre sujet, attendant anxieusement les fils spéciaux...

Ah oui... le Pape !...

—o—

Voilà ce que ne parviennent pas à comprendre les gens positifs, ceux pour qui les affaires sont les affaires, *business is business*... qui ont une pièce de cent sous à la place de cœur, et dont tout le ciel tient dans le bleu d'un billet de banque.

La puissance du Pape les fait rêver. Qu'on respecte un homme qui a derrière lui une belle flotte, de grosses armées et de bons canons !... Entendu !...

Qu'on s'incline devant un juif, dont la signature neurasthénique vaut un milliard !... Comment donc !...

Qu'on lèche pieusement les bottines d'un ministre qui peut vous donner une prescription de 30,000 francs !... Parfait !

Mais le Pape... ? allons donc !... il ne dispose même pas d'un bureau de tabac !

—o—

Pauvres gens qui ignorent la force de l'immatériel... qui oublient que, dans la marche générale de l'histoire, le triomphe éphémère d'un pouvoir public n'est rien... que l'idée seule est tout... que c'est elle, l'invisible, qui imprègne, qui informe les choses et, tôt ou tard, les fait triompher.

Il fut un Pape condamné à balayer les écuries impériales, et, dans ces écuries, les nobles patriciens, les évêques couronnés de cicatrices, les humbles fidèles, venaient révéler celui qui malgré ce décor de misère, restait le Souverain Pontife !...

Il en fut un autre, qu'on alla chercher dans la cuisine d'un couvent où il épluchait les pommes de terre, pour lui offrir la pourpre d'abord, et la tiare ensuite...

L'idée !... ces gens-là sont tellement matérialisés qu'ils ne la connaissent plus...

Une seule chose existe pour eux la force matérielle... Ils ne reconnaissent que celle-là, car celle-là seulement parle à leur porte-monnaie.

Et c'est partout aussi quand l'influence du catholicisme est écartée. Quel que soit le cliquetis des mots ou le décor de la façade... grattez... vous trouverez le culte de la force matérielle, argent, place ou canon.

Vous rappelez-vous ce fameux général boer Cronje qui rendit son épée à lord Roberts en février 1900, après la bataille de Maggersfontein, où il s'était laissé enfermer avec 4,000 hommes.

Or—méditez ce trait caractéristique—cet homme qui se battit héroïquement pendant dix jours, il part avec sa famille, ses vieux compagnons d'armes, pour s'exhiber, moyennant finances, devant les Yankees et mimer sur des planches, avec des Anglais, à l'Exposition de Saint-Louis, les scènes sanglantes où les siens trouveront la mort, et où son pays perdit l'indépendance...

Jamais un officier de mentalité catholique n'aurait fait cela, parce que le catholicisme est une école d'idéal.

Un protestant, un franc-maçon trouvera l'idée toute naturelle... les affaires sont les affaires !...

—o—

Les énergumènes du Palais Bourbon peuvent claquer leurs pupitres et entraîner derrière eux de moutonniers et factices majorités... D'autres, plus forts qu'eux, ont essayé ; et là où Napoléon s'est brisé, où Bismarck se rendit, il est probable que nos jacobins modernes y perdront le latin qu'ils apprirent jadis sur les bancs de cette Eglise, dont ils ont toujours vécu.

La Papauté déborde et domine l'histoire. Ses défaites sont apparentes. Le gouvernement a 427 voix de majorité, mais le monde entier a entendu la fameuse protestation que les hauts francs-maçons rêvaient d'étouffer...

Aussi la République peut, pendant quelques années, battre en neige, devant la galerie, de faciles triomphes... tant pis pour la tranquillité de la République !...

Après la porte Pia, l'Italie pourra faire une brèche aux portes de bronze de Vatican, tant pis pour l'Italie !

La Papauté, indépendante dans sa vie essentielle des circonstances extérieures, en a vu d'autres !... Elle s'enfuit peut-être encore un jour sur une terre étrangère... Un Pontife pourra quitter Rome et mourir en disant : "J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil !..." La réponse de son cardinal restera toujours vraie : "Il n'y a pas d'exil pour vous !... Dieu vous a laissés toutes les nations en héritage, et le monde entier est votre royaume !..."

Et c'est là notre espoir qu'aucun vote politique ne pourra jamais troubler :

... Les tyrans d'un jour passeront ;
... La Papauté, inclinée un moment sous l'orage, redressera sa formidable faiblesse... Le Serviteur des serviteurs de Dieu fera de nouveau entendre sa voix aux chefs d'Etats épauvautés par la poussée montante des révolutions.

Car cette Papauté reste le refuge suprême de toute autorité ici-bas ; elle a ses racines en des endroits inaccessibles à la haine des puissants du jour... dans le cœur de son Dieu et dans celui de ses chrétiens !

PIERRE L'ERMITE.

La Croix de Paris.

Stances

La poésie que nous publions aujourd'hui a été composée par le Père Constantin Lievens, S. J., mort épuisé de fatigues et de privations dans les missions du Bengale. Ces quelques vers résumant admirablement la vie de cet infatigable missionnaire. Quiconque voudrait pratiquer seulement la moitié de ce qu'ils renferment, deviendrait un saint. Puisse la CROIX compter de nombreux lecteurs qui vont prendre cette résolution !

Faire le bien, mais sans le voir
Et vivre en saint sans le savoir.
C'est mon devoir.

Etre toujours dans la douleur.
Avec Jésus mon bon Sauveur,
C'est mon bonheur.

Aimer, travailler et souffrir,
Et, quand Dieu le voudra, mourir,
C'est mon désir.

Mourir, ô Jésus, et vous voir,
O sort heureux qui va m'échoir,
C'est mon espoir.

CONSTANTIN LIEVENS, S. J.

Nouvelles de Rome

Rome, 25 Mai.

Nous sommes aujourd'hui au 25 mai, fête de saint Grégoire VII, cet illustre défenseur de l'Eglise qui répétait sur son lit de mort, à Salerne : "J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pour cela que je meurs en exil." Ce souvenir est bien de mise en ces jours où les puissances de l'enfer semblent s'être coalisées contre le Souverain Pontife Pie X, accusé uniquement d'avoir voulu défendre les droits imprescriptibles de la majesté pontificale et les biens qu'il tient de cette Eglise. Jusqu'ici Pie X avait eu une presse bienveillante ; la protestation qu'il a faite contre le voyage de Loubet a montré combien trompeur était ce calme et quelles colères couvaient sous ces eaux dormantes.

Je ne veux point faire le récit des divers incidents de cette affaire, mais seulement insister sur quelques points qui serviront à mettre en lumière la correction parfaite de l'attitude du Saint-Siège en cette circonstance.

Pie X donna ordre au cardinal Merry del Val de rédiger une note de protestation contre la venue de M. Loubet à Rome. Cette note n'était pas adressée à tous les Etats qui ont une représentation auprès du pape, mais seulement aux Etats catholiques (l'Italie, bien entendu, exceptée) et contenait une phrase qui ne se trouvait pas dans la note remise à la France. Le cardinal secrétaire d'Etat avertissait que si l'un des souverains catholiques croyait pouvoir venir à Rome et conserver le nonce pontifical, il se trompait. Si le nonce était resté à Paris, c'était à raison de motifs spéciaux et graves qui ne se vérifiaient pas dans une autre circonstance. On comprend fort bien que cette phrase, nécessaire dans les notes remises aux cours catholiques, aurait été un non-sens dans celle envoyée à la France. Celle-ci donc ne pouvait pas prendre ombrage de la note envoyée aux autres gouvernements. Mais elle croyait trouver son intérêt à s'en offusquer et pour cela il fallait le connaître.

Un gouvernement étranger communiqua au journal de Jaurès la note pontificale qu'il avait reçue. Jaurès la publia, le gouvernement s'empara de la publication et demanda des explications.

Quel est le gouvernement qui a été infidèle aux usages et à la réserve diplomatique ? Le Vatican le connaît, les journalistes ne peuvent que le conjecturer.

Le Vatican avait modifié très légèrement, dans chacune de ces notes, une phrase qui servait ainsi de caractéristique et permettait, dans le cas probable d'une fuite, d'en retrouver l'origine. Grâce à ce petit truc très simple, le Vatican est fixé. Mais les journalistes se donnent libre carrière, ils supputent les chances en faveur de tel ou tel Etat et, tout bien considéré, considèrent comme très probable que l'indiscrétion viendrait du Prince de Monaco. Celui-ci ne cache pas ses sentiments Dreyfusards qui le rendent l'allié de Jaurès, et dans la question de la nomination du dernier évêque de Monaco, il avait été contraint d'écarter le sujet qu'il présentait et à la nomination duquel il tenait beaucoup. Il aurait profité de cette indiscrétion pour se venger du Vatican, et faire payer à Pie X le refus de Léon XIII.

Le gouvernement français prit ostensiblement lamouche, il cria bien fort qu'il voulait une réparation si la note incriminée était véritablement partie de la chancellerie du Vatican ; et pour cela chargea M. Nisard, ambassadeur, de faire des démarches. M. Combes voulait bien être désagréable au Souverain Pontife, il ne voulait pas se laisser entraîner par les événements ou forcé par un vote de la Chambre. Si l'interpellation de vendredi dernier avait eu lieu, il est probable que les gauches auraient passé par-dessus sa tête et qu'il aurait été obligé, soit de les suivre, soit de se démettre. Il ne voulait aucune de ces deux hypothèses. Il demanda le renvoi de l'interpellation pour avoir les renseignements qu'il avait demandés ; puis il a rappelé l'ambassadeur et déclarera vendredi à la Chambre que la question est vidée. Il aura ainsi, grâce à une reculade, joué la chambre et esquivé une interpellation désagréable.

Que tout ceci soit une pure comédie, c'est ce qu'il résulte des entrevues de M. Nisard avec le secrétaire d'Etat. M. Nisard vint lui demander de la part du gouvernement si cette note émanait de la chancellerie du Vatican et exigea une réponse écrite. Le cardinal Merry del Val lui répondit avec beaucoup d'à-propos : "Que Votre Excellence ne présente une demande écrite et j'y répondrai par écrit une heure après." Mais l'ambassadeur prétextait n'avoir point de son gouvernement mission de faire mettre par écrit ce qu'il venait demander de vive voix. Il lui fallait consulter. Le gouvernement lui répondit de s'en aller, c'est ce qu'il fit le lendemain. Et M. Combes, après avoir crié aux quatre coins de l'horizon qu'il lui fallait une réponse du pape, s'arrête prudemment au moment où on veut la lui donner, et rappelle son ambassadeur, ou mieux lui fait prendre un congé anticipé. Il était difficile en effet à M. Combes de faire demander par écrit d'où venait le document publié par M. Jaurès. Cela ne se fait pas en diplomatie.

Voilà en quelques mots l'histoire de cette note qui abonde en épisodes héroï-comiques, et où il y aurait beaucoup à rire s'il n'y avait pas encore plus à pleurer. Le vieux proverbe français : "Quand on veut tuer son chien on dit qu'il est enragé," est toujours vrai. Les plans de M. Combes imposaient une impolitesse à faire au pape. Il lui fallait pour mieux resserrer le groupe dit "Bloc radical" qui menace de s'effriter (la commission du budget en est une bonne preuve), mais il ne voulait pas pousser l'impolitesse à fond, rompre avec le Saint-Siège et supprimer le budget des cultes. Il est encore trop homme d'Etat pour cela, et se refuse à lancer la France dans une aventure qui finira comme celle de 1790. Il veut persécuter l'Eglise de France comme Julien l'Apostat, sans faire des martyrs ; mais on glisse sur cette pente. Julien l'Apostat n'a pu s'y arrêter, et le nouvel apostat qui s'appelle Combes glissera lui aussi. Plaise à Dieu que ce ne soit pas dans le sang !

Au milieu de cette tempête, Pie X reste serein ; il a pour lui la conscience du devoir accompli, les promesses du Maître, et selon ce mot fameux de Dante : "Guarda e passa."

DON ALESSANDRO.

La Sem. Rel. de Mont.

Aberrations

anti-nationales

CE QUE VAUT LE CREDIT DE L'ORDRE
INDEPENDANT DES FORESTIERS
DONT SE LAISSENT EBLOUIR
UN SI GRAND NOMBRE DE
NOS GENS

Extrait de la Tribune, de Woonsocket, R. I. :

"On a dit et on a prouvé que les taux de l'I. O. F. n'étaient pas suffisants. Pourquoi le grand chef ne prouve-t-il pas qu'ils sont suffisants ? Le débat serait alors bientôt terminé."

"Pourquoi ne réfute-t-il pas, par exemple, le rapport disant que l'évaluation des polices et des revenus de l'I. O. F., faite en Angleterre en 1897, accusait déjà un déficit de \$32,000,000 ? Voilà, certes, une déclaration assez grave et qui est autre chose que de la jalousie !

"Pourtant, avec des taux actuels insuffisants, avec un passé onéreux à racheter à cause de taux primitifs plus bas encore, en dépit des réserves même considérables au premier abord, il ne peut y avoir qu'un résultat : la dégringolade."

"Il faut que les taux soient suffisants pour que la réserve le soit aussi. Une réserve qui n'est pas suffisante ne garantit pas l'avenir ; elle conduit toujours et sûrement à l'abîme."

"Pour traverser un précipice qui est large de 100 pieds, un pont de 60 pieds ne vaut pas mieux qu'un pont de 30 pds."

"L'I. O. F., pas plus que les autres sociétés mal organisées, n'échappera à cette vérité."

"Et c'est cette prétendue solidité financière que l'on invoque pour entraîner les Canadiens-Français et les Franco-Américains dans l'I. O. F."

"Et c'est avec ce ballon, qui crèvera sous l'action des faits inévitables, que l'on prétend faire oublier aux nôtres le côté moral d'une association qui, dans son but, dans sa direction, ne peut être qu'anti-française et anti-catholique."

"Depuis quinze ans, le Congrès Fraternel américain crie le besoin d'une réforme aux sociétés qui ne veulent pas mourir. Ce congrès compte aujourd'hui parmi ses membres l'I. O. F. et 60 sociétés dont l'une a plus de 700,000 membres et pas un sou de réserve. Ce congrès, après des travaux de statistiques sérieux, a fixé une limite minimum de taux ; il a fixé ces taux alors qu'il était présidé par le Dr Oronhyatekha lui-même. Et l'I. O. F. n'a pas encore adopté les taux du Congrès Fraternel. Combien de sociétés ont adopté ces taux ? Il n'y en a pas six !

"Et, en face de pareils faits, nous voyons encore de nos compatriotes se laisser leurrer par des beautés factices,

se laisser enflammer par les discours échevelés autant qu'intéressés d'orateurs qui abusent des mots, torturent la vérité ou ne la connaissent pas, prostituent les plus nobles sentiments jusqu'à en faire des instruments de réclame, font table rase des aspirations nationales devant le mirage de quelques millions de dollars, érigent la cupidité en vertu et l'intérêt en maxime.

"Nous voudrions notre propre banqueroute nationale que pour l'obtenir nous ne pourrions pas faire davantage."

"C'est le temps de nous ressaisir, que nous soyons d'un côté ou de l'autre de la ligne 45e. Réveillons-nous !"

J. L. K. LAFLAMME.

LE PAPE et les Reformes ouvrières

L'Union en Suisse, pour la protection législative des ouvriers, qui compte dans son sein des hommes de différentes religions ou écoles sociales, avait adressé au Saint Père deux mémoires dans lesquels elle le priait de coopérer à la lutte contre le travail des femmes et le travail de nuit et contre l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes.

Sa Sainteté, par l'organe du cardinal Merry del Val, a répondu dans les termes suivants à M. Scherer, conseiller national suisse.

Rome, 24 mars.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

Le délégué du Saint-Siège à l'Union internationale pour la protection législative des ouvriers m'a remis les deux mémoires qui ont trait au travail des femmes et au travail de nuit, et à l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes et que vous avez envoyés à tous les gouvernements.

Je me suis empressé de soumettre ces documents à l'examen du Saint Père et à l'honneur de vous assurer que Sa Sainteté en a pris connaissance avec le plus vif intérêt.

Sa Sainteté a constaté avec joie que vos efforts visent à obtenir, par une action commune et résolue, profitable à tous les pays, la protection législative des ouvriers et surtout des femmes, dont le droit à une protection efficace et bienveillante est reconnu d'une façon incontestable et générale.

Le Souverain Pontife a conscience que cette entreprise aura des résultats favorables, non seulement sous le rapport purement physique et économique, mais encore au point de vue moral et social. Il y voit une preuve de l'admission générale du principe si souvent exprimé par Léon XIII du respect dû à la dignité humaine.

Le Saint Père profite de l'occasion pour rappeler que son glorieux prédécesseur a exprimé à S. M. l'empereur d'Allemagne, dans sa lettre du 14 mars 1900, la conviction "que la conformité unanime de points de vue et de lois, autant que le "permet la diversité des lieux et des "pays, est de nature à conduire à une solution avantageuse."

Aussi Sa Sainteté répète-t-elle avec Léon XIII qu'elle accordera toujours son appui à tous les efforts qui tendront à procurer un soulagement aux maux des ouvriers, une plus équitable distribution du travail en raison des forces, de l'âge et du sexe de chacun, d'obtenir le repos du dimanche et en général la protection du travailleur contre les abus qui ne tiennent pas un compte effectif de sa dignité d'homme, de sa vie morale et familiale.

Le Saint Père espère que les efforts de l'Union internationale, dont le but est d'améliorer la situation des ouvriers par voies pacifiques, seront couronnés de succès et trouveront l'appui et la sympathie de tous les gouvernements. Pour sa part le Saint Père s'estimera heureux de pouvoir contribuer à la réussite d'une aussi noble entreprise.

Recevez, très honoré monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

MERRY DEL VAL.

Le juste milieu

Sachons en tout garder le juste milieu. L'excès ne produit rien de bien. L'anonyme qui a composé ces quatre vers l'entendait bien aussi :

"Trop d'honneurs sont un esclavage,
"Trop de bien devient un fardeau ;
"Trop de plaisir mène au tombeau,
"Trop d'esprit nous porte dommage."

Des étrangers se sont élevés contre moi ; des ennemis puissants ont cherché à m'ôter la vie ; et ils ne se sont point proposés Dieu devant les yeux.—Ps. 53.

Une invention des curés

approuvée par les savants !

Vous avez entendu des esprits forts railler le jeûne, l'abstinence, le carême, les quatre-temps, les vigiles ! C'est un dogme de table d'hôte, prêché aux imbéciles, par les commis-voyageurs de la libre-pensée : que tout cela, "c'est une invention des curés !" Les prêcheurs laïques ne manquent pas d'ajouter la pratique à la théorie, et ils se vantent de manger de la viande le vendredi, comme d'une victoire remportée par eux sur le préjugé, l'obscurantisme... et l'Eglise catholique.

Ces libres-penseurs, dont vous connaissez peut-être quelques exemplaires, et qui affectent de croire en l'Académie plutôt que dans le bon Dieu, ont éprouvé, en ces derniers temps, une désillusion qu'ils tiennent secrète. Ce qu'ils appelaient "une invention des curés" a été approuvé par les princes de la science ! Vous voyez d'ici le résultat néfaste de cette conclusion. Ceux qui, hier, raillaient ces bons dévots de faire maigre le vendredi pour l'amour de Dieu, vont être contraints d'abandonner un peu la viande pour l'amour d'eux-mêmes. La science met la main dans celle de l'Eglise pour recommander le jeûne et l'abstinence. La science se cléricise !

Ouvrez les revues françaises de médecine, d'hygiène, d'alimentation ! On croirait assister à un sermon de carême.

Le docteur Lucas-Championnière a le premier observé le rôle néfaste de l'alimentation carnée, à propos précisément d'une maladie due à l'abus de la viande, l'appendicite. (Académie de médecine, séance du 19 février 1901.) Il est revenu depuis, plusieurs fois à la charge. A ce propos, au cours des discussions académiques, le carême a été loué comme une institution d'hygiène. Il attirait naguère l'attention médicale sur la fréquence et la gravité de l'appendicite dans les pays où l'alimentation carnée est très répandue ; chez ceux qui, professionnellement consommant beaucoup de viande ; chez les jeunes enfants nourris prématurément à la viande.

Le docteur Pauchet, chirurgien des hôpitaux, apportait tout récemment, dans la discussion, des résultats pratiques et cliniques, des observations recueillies au cours de sa carrière.

Observez que ces médecins ne sauraient être suspectés de cléricisme. Ce ne sont pas des militants de l'Eglise. Ils ne sont pas du parti des curés !

Voici une des conclusions du docteur Pauchet : Les ordres religieux dans lesquels la règle empêche de manger de la viande n'ont jamais d'appendicite. Il en est de même des enfants n'ayant jamais mangé de viande.

La cause de cette affection, de l'avis unanime, est l'alimentation carnée excessive.

L'Eglise avait donc raison en imposant à ses enfants une abstinence plus ou moins longue, plus ou moins sévère. Cette constatation a été faite en pleine académie de médecine sous le règne de M. Combes.

M. Lucas-Championnière a insisté sur ce fait que l'abus du régime carné était néfaste à la santé humaine. Il a prouvé par des chiffres, que l'appendicite était d'autant plus fréquente que l'usage de la viande était plus intensif.

La maladie est rare chez l'Italien, mangeur de céréales [macaroni], plus fréquente en France, en Allemagne, en Suisse, chez les mangeurs de viande, commune et surabondante chez les gros mangeurs de biftecks et de rosbifs de l'Angleterre et des Etats-Unis.

On a reconnu, en ces derniers temps, que l'abstinence totale de viande continue ou temporaire était un facteur essentiel d'antiseptisme intestinal.

Il résulte, en somme de tout ceci, que l'Eglise a rendu et rend encore un véritable service à ses enfants en les contraignant au jeûne et à l'abstinence, puisqu'il est admis, par les plus grands praticiens, que nous mangeons trop et que nous consommons trop de viande.

Il ne restera d'autre ressource à ces messieurs de la libre-pensée, légitimement soucieux de leur vie et de leur santé, que de nous imiter en faisant maigre le vendredi, le carême, les quatre temps et les jours de vigile comme de simples cléricaux, comme de vulgaires moines.

Ah ! ils ne le disaient pas, ils n'osaient pas le dire ! Il leur en coûtait en effet d'avouer que les commandements de l'Eglise venaient d'être approuvés par l'Académie de médecine, et que les savants s'étaient ligés avec ces bons curés pour les priver de gras les jours défendus !

En prison !

Personne n'ignore plus que c'est aujourd'hui un crime en France de faire le bien, à moins que d'y avoir été autorisé. Jusqu'ici les délinquants n'avaient été condamnés qu'à l'amende. Il n'y a pas bien longtemps, on est allé plus loin. A Nevers, les Petites Soeurs de l'Assomption ont été jetées en prison, parce qu'elles soignent les malades pauvres à domicile sans autorisation et qu'elles n'ont pas voulu donner leur nom aux autorités judiciaires.

Les vaillantes religieuses ont écrit une fidèle relation de leurs cinq jours d'incarcération.

"En prison" reproduit quelques extraits de ces pages si vivantes et empreintes d'un esprit de foi si résolue. Nos lecteurs ne les liront pas sans émotion.

L'Arrivée à la Prison

Nous suivons les gendarmes au cabinet du gardien-chef, qui est bien ennuyé d'une pareille visite. "J'aimerais mieux être dehors, dit-il, que d'avoir une telle besogne à faire." Il prend ses registres : "Mais il me faut des noms pour les inscrire ?..." Sur notre refus, il ajoute : "Donnez-moi au moins le nom de vos parents... votre âge, le lieu de votre naissance ?..." Nous gardons le silence à toutes ces questions. "Ah ! ajoutez-vous ne voulez pas me le donner ; eh bien, attendez, je vais faire prévenir l'Aumônier qui va vous sermonner, il vous le fera bien donner, lui..." Allons, donnez-le-moi, je ferai prévenir le juge d'instruction et vous serez libres... Je comprends que c'est malheureux, mais, que voulez-vous, il le faut, c'est la loi... Il faut espérer des temps meilleurs, mais en attendant, donnez-le donc..." Nous nous contentons d'écouter. "D'ailleurs, continue-t-il, c'est impossible de vous garder ce soir, il n'y a plus rien à manger que du pain et de l'eau..." — Cela nous suffit, Monsieur.

"Je dois fouiller."

Il fait appeler la gardienne qui arrive avec son troussseau de clés : "Où allons-nous les mettre ?" dit-elle... Ils se décident à nous conduire au séchoir... Nous les suivons dans de grands couloirs glacés... mais ce qui nous rappelle surtout le lieu où nous sommes, ce sont les formidables verrous qui ferment toutes les portes... Après en avoir passé trois ou quatre, nous voilà à destination : une grande pièce éclairée par trois petites lucarnes avec d'énormes barreaux : un petit poêle est au milieu, et tout le linge des prisonniers est étendu là. La gardienne nous donne un peu de bois et une allumette pour allumer du feu, puis elle nous demande si nous n'avons pas de bijoux ! nous répondons non en souriant (sans penser à nos montres, ce dont nous fûmes enchantées ensuite). Elle nous enlève couteau, ciseaux, et nous demande ce que nous avons dans nos poches en tâtant par-dessous... "Je dois fouiller," nous dit-elle : cependant, elle ne le fait pas, nous disons que nous n'avons que nos livres d'Office, et j'ajoute : J'ai un porte-monnaie, mais, dedans il n'y a que des médailles... — Vous pouvez tout garder, nous dit-elle.

"Que le saint nom de Dieu soit béni !"

Elle se décide à nous quitter, et quand nous entendîmes rouler les verrous sur nous, nous poussâmes un soupir de soulagement : Enfin, nous voilà seules... nous sommes en prison !... Nous tombons à genoux, chantons le "Sit nomen Domini benedictum ; Que le saint nom de Dieu soit béni", et disons de tout notre cœur un "De profundis" pour nos vénérés fondateurs, leur demandant aide et protection. Puis, nous nous sommes embrassées en nous disant : "Cette fois,

A JESUS

La poésie qu'on va lire n'est pas nouvelle. Quelques lecteurs de la Croix se rappelleront peut-être l'avoir déjà lue. Mais il existe des fleurs qui conservent longtemps leur fraîcheur et leur éclat : cette poésie leur ressemble. Elle n'est rien perdu de sa beauté et de son actualité.

Le cerf blessé demande une source d'eau claire ;
L'orphelin sans abri demande un protecteur ;
La colombe, un doux nid ; les morts une prière.
Pour moi, divin Jésus, je demande ton Cœur.

Le mendiant s'attache à la porte entr'ouverte,
Le lierre au vieux donjon et l'abeille à la fleur,
Le blanc fil de la Vierge à la fougère verte.
Pour moi, divin Jésus, je m'attache à ton Cœur.

Le guerrier veut mourir sur le champ de bataille ;
Le marin, sur les flots ; l'apôtre, au saint labour ;
Le père, sous son toit ; l'ermite, sur sa paille.
Pour moi, divin Jésus, je mourrai sur ton Cœur.

J. B. FOUGERAY, S. J.

Les Lutteurs

(Au souvenir du regretté Léon-Adolphe Chauvin)

Comme un porte-drapeau qui tombe et crie : "A moi !"
Chaque jour, dans la lutte où nous consumons l'heure,
Un des nôtres se tait, en attendant qu'il meure,
Et nous le regardons avec un sombre émoi.

C'est un lutteur de moins, c'est une voix éteinte,
Mais le rayon de vie a jailli de la mort :
Quelqu'un s'est redressé qui jettera plus fort,
Pour nous et jusqu'à Dieu, la chanson large et sainte.

Agis, qui que tu sois, et vibre hardiment !
Tu tomberas un jour, pauvre dépouille humaine
Cadavre de demain, tu n'as qu'une heure à peine :
Pour l'immortalité c'est assez d'un moment.

Et quand tu tomberais sans œuvre et sans histoire,
Ne te plains pas, lutteur obscur ! Ton sort fut beau :
Le drapeau descendait ; tu saisis le drapeau,
Et marchas avec lui dans la bataille noire.

Au brasier d'idéal ton cœur s'est épuré ;
Et, toi qui pris la lutte impossible en partage,
Toi dont nous acceptons le tragique héritage,
Porte-drapeau du vrai, tu meurs transfiguré.

Paraphrasé de CHARLES FUSTER.

"Lorsque j'expirerai, je mourrai dans Jésus ;
"Mon dernier mot sera le saint nom de Jésus ;
"Pour me fermer les yeux je ne veux que Jésus ;
"Je ne veux pour tombeau que le Cœur de Jésus ;
"L'épithaphe sera : "Je repose en Jésus."

SAINT BERNARD.

c'est bien vrai, nous sommes en prison !..."

Comment vous dire ce qui se passa dans nos cœurs, ce serait difficile... Nous étions dans un calme qui nous étonnait nous-mêmes, et nous étions prêts à tous les sacrifices.

...Après nous être mises entre les mains du Bon Dieu, nous nous disposions à prendre notre repas, qui consistait dans un morceau de pain et de l'eau.

Représentez-vous notre intérieur : du linge séchant plein la pièce, et nous tombant sur la tête, une table sur laquelle étaient le pain, une cruche, et pour toute lumière une veilleuse dans un verre, puis un banc.

La Nuit en Cellule

...La gardienne vint nous chercher pour nous monter aux cellules en compagnie de deux autres prisonnières. Pour ne pas nous laisser en dortoir avec elles, nous fûmes mises en cellules, mais quelles cellules ! juste la place du lit. Un petit lit de fer très étroit scellé au mur et recouvert d'une même paillasse, à travers laquelle on sentait le fer du lit, à tel point qu'étant un peu couchée du même côté, je me sentis l'oreille écorchée ; des draps en coton, lavés par les prisonniers, et ayant conservé toutes les traces du service précédent. Couvertures également tachées et sales. Nous nous demandions si nous pourrions nous résoudre à approcher de tout cet ensemble nos figu-

res et nos vêtements ; aussi, nous restions à moitié habillées. Je dormis malgré tout, mais sœur B. M. n'est jamais parvenue à se réchauffer. Nous avions des couvertures d'un poids à nous écraser, et nous étions gelées, car nos cellules situées au Nord, jamais habitées, n'avaient que des barreaux aux fenêtres qui donnaient sur un couloir n'ayant pas de carreaux non plus, et l'air y était si vif, qu'il faisait battre les portes, et nous venait en pleine figure. Ces cellules ne sont habitées que par les prisonniers trop mauvais pour être en dortoir, et qu'on est obligé d'isoler. Nous y montons à 7 h. du soir, et en descendons à 7 h. 1/2 du matin. Cependant, nous nous approchions un peu de la règle du Couvent en nous levant à 6 h. pour assister en esprit à la Messe.

AUX LECTEURS

L'abonnement à la CROIX comme aux autres journaux d'ailleurs est payable d'avance. Combien ont satisfait à ce devoir ?

The de Bœuf Bourbonnière
Celui en usage au Collège Ste-Marie,
MONTREAL.

Choses de Belgique.

Au mois de Mars dernier, le pèlerinage national belge se trouvait à Rome, aux pieds de Sa Sainteté Pie X.

Les pèlerins ont eu le bonheur d'assister à la messe du Pape et de recevoir la sainte Communion de son auguste main.

Ils ont eu le bonheur plus grand encore d'entendre de la bouche du Saint Père un enviable éloge de leur pays. En réponse à l'adresse qui lui avait été lue par M. le Comte d'Ursel, Pie X s'est exprimé en ces termes :

"Votre pays fut toujours, dès sa jeunesse, l'objet de mes pensées. Mon esprit voyait chez vous un peuple essentiellement chrétien, où éclataient sans cesse les nombreuses manifestations de la foi. J'y voyais beaucoup de force et de courage dans l'accomplissement de tous les devoirs du chrétien, et cela non seulement parmi les pauvres et dans le peuple, mais aussi chez les riches et dans les classes dirigeantes. Sans respect humain et méprisant le qu'en dira-t-on, tous portent avec fierté sur leur front la croix, le signe du Christ. Malgré tout, ils combattent et se rendent ainsi dignes de suivre un jour leur chef dans sa gloire. Vous jouissez en Belgique d'une grande liberté. Toutes les opinions sont respectées. Usez de cette liberté pour développer dans le cœur du peuple l'amour de la religion. Sauvegardez toujours le dépôt de la foi. Je forme des vœux pour le bonheur de la Belgique, qu'elle continue dans la voie où elle marche, où les nations sont grandes et prospères ! Que la concorde règne dans les cités avec le respect des lois ! Que la paix règne dans toutes vos familles !"

Ca et la

L'hymne royal anglais est un plagiat. — Une histoire extraordinaire vient d'arriver à l'hymne royal anglais *God save the King*, dont l'air, d'une gravité si solennelle, est partout entendu. Cet air est purement et simplement un plagiat, sans que le compositeur s'en soit jamais douté. L'original date du quinzième siècle.

En effet, on vient de découvrir sur un manuscrit envoyé dernièrement à la Bibliothèque nationale d'Athènes l'hymne de Constantin Paléologue, le dernier empereur de Byzance. Le texte est accompagné de la musique religieuse d'Athènes qui en a fait la transcription, et la mélodie a de si grandes analogies avec l'air du *God save the King* qu'en l'entendant chanter on croirait ouïr l'hymne anglais. Or le manuscrit est de 1450.

Qui trompe-t-on ici ?

Elève de Mascagni! — M. Mascagni, l'auteur de *Cavalleria Rusticana*, en passant récemment dans une rue de Londres, entend soudain un air de son opéra-comique joué par un piano mécanique. Il s'arrête pour écouter l'instrument que manœuvrait un pauvre diable. Sans se soucier de l'effet produit, le mendiant, comme pour arriver plus vite au bout du morceau, accélérât sans cesse la vitesse de l'exécution.

Les notes précipitées par une felle course tintaient en désordre.

Désolé de cette cacophonie, M. Mascagni s'approche du musicien ambulant et, après lui avoir fait largement l'aumône, d'une voix douce il lui donne quelques conseils :

— Vous jouez beaucoup trop vite cet air, dit-il ; je l'ai entendu quelquefois au théâtre et je peux vous affirmer qu'en tournant avec tant de vitesse votre piano vous défigurez la musique.

Et sans se faire reconnaître il quitte le mendiant.

Quel n'est pas son étonnement, quelques jours après, d'apercevoir, en passant dans la même rue, le musicien tournant lentement son piano mécanique, agrémenté de cette inscription :

J... T...

élève de M. Mascagni.

Un véritable fléau

L'humidité est pour tous ceux qui touchent un véritable fléau, ils doivent à tout prix en éviter les mauvais effets et redoubler de soins et de précautions. Le Bœuf Rhumal est le remède par excellence dont ils doivent faire usage.

CHOSSES ET AUTRES

DEUX ETUDIANTS DECORÉS

On s'occupe beaucoup, dans la haute société de Vienne, de décorations conférées par le Souverain Pontife à deux fonctionnaires de l'association catholique d'étudiants Austria, qui avaient été relevés de leurs fonctions pour avoir refusé de se battre en duel.

Cet acte du Pape est considéré comme d'autant plus significatif que les autorités militaires austro-hongroises, ont refusé tout récemment d'encourager la propagande de la ligue autrichienne contre le duel, malgré le haut patronage sous lequel elle est placée.

Une fois de plus, comme on le voit, la religion, dans la lutte contre les préjugés, est du côté de la raison et du progrès.

**

UN COUP DE MASSUE

On se souvient du beau tapage occasionné au début de l'année dernière par un article insensé de M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, dans lequel il prétendait que l'alcool était un aliment au même titre que le sucre. Toute cette argumentation reposait sur les expériences mal comprises d'un savant américain, M. Atwater, qui est arrivé récemment de Paris et a protesté contre l'interprétation inexacte et dangereuse qui a été faite de ses expériences par M. Duclaux. Il a déclaré dans une conférence au Musée social qu'il tenait à laisser à M. Duclaux seul la responsabilité de sa réhabilitation de l'alcool. Cette protestation sera publiée prochainement. Sera-ce trop demander aux organes des Cusenier, Dubonnet, Pernod, etc, que de bien vouloir reproduire ce document à son apparition? Voilà en tous cas un coup de massue bien mérité.

**

Une statue du Christ à 4,000 m. d'altitude

Le 13 mars dernier, comme nous en avons déjà parlé, a eu lieu très solennellement l'inauguration du monument Chili et l'Argentine ont élevé au sommet de la Cordillère des Andes, pour perpétuer le souvenir de leur réconciliation.

Pour des questions de frontières, le désaccord avait régné entre les deux républiques depuis plus de 50 ans. L'arbitrage vient enfin de mettre fin à cette situation, et c'est pour rappeler cet événement qu'il avait été décidé de part et d'autre d'ériger à la paix un monument durable. On choisit comme sujet la Statue du Christ Rédempteur bénissant les deux peuples.

Le bronze colossal représente le Sauveur debout, portant de la main gauche la croix et bénissant de la main droite. Son massif piédestal en granit, porte, en portugais, l'inscription suivante: "Ces montagnes s'écrouleront avant que Argentins et Chiliens ne rompent la paix jurée aux pieds du Christ Rédempteur."

**

UNE MANIFESTATION TOUCHANTE

La population de St-Martin-de-Valamas près d'Annonay, a donné un bel exemple.

Il y a quelque dix ans, on avait installé la maison commune et la justice de paix dans un bâtiment nouveau. A cette occasion, le maire avait lui-même offert au prétoire un beau Christ. Ces jours derniers, sur des ordres supérieurs, hâtivement obéis, ce crucifix fut arraché de la place où il dominait le juge. Le maire aussitôt réclama son bien et, de concert avec M. Lenail, avocat lyonnais, qui venait faire une conférence à St-Martin, il résolut de rendre à l'image opprimée les plus grands honneurs.

La fille d'un des principaux habitants du pays venait de se marier. Elle déposa sa corbeille pour faire au Christ un lit d'honneur. Une procession s'organisa spontanément. La population toute entière y prit part. On

promena le Christ en triomphe à travers la bourgade. On le porta dans l'église, où tous les habitants défilerent à ses pieds comme un jeudi saint. Puis, après une émouvante allocution du vicaire remplaçant le curé malade, on fit à nouveau le tour du village, en acclamant le divin Crucifié.

Enfin l'image sacrée fut solennellement installée dans la grande salle de la mairie, où tout le peuple, encore une fois, vint lui rendre hommage. Et M. Lenail, par quelques phrases vivantes adressées à la foule qui ne se décidait point à quitter la place, clôtura cette grandiose et touchante manifestation populaire d'autant plus belle et plus significative qu'elle était toute improvisée.

Les habitants de St-Martin-de-Valamas ont donné l'exemple à toutes les populations catholiques de France.

**

ERNEST LEGOUVE

Il avait toujours cru à l'immortalité de l'âme, à la résurrection des corps. Il avait maintes fois rendu hommage à la beauté, à la vertu civilisatrice du catholicisme. Dans ses dernières années, son admiration s'agrandit encore, et alla jusqu'à l'envie. Dans une sorte de testament écrit à Seine-Port, il disait: "Heureux ceux qui ont la foi, la foi pratique. . . L'univers est rempli pour le croyant d'un adorable ami." Il ajoutait: "Je me suis fait une maxime que j'applique le plus que je peux: quand on est chrétien, vivre comme un chrétien doit vivre; quand on ne l'est pas, vivre comme si on l'était."

Enfin, plus tard encore, ou plus près si l'on veut, il avait dit à un ami: "Je vais tant travailler sur moi-même, que cela tentera la manne d'y tomber." Celui qui a dit ces choses avait le cœur d'un chrétien. Il avait pensé, il s'était ému, il avait fini par envier et par aimer la foi qu'il n'avait pas encore. Mais l'aimer n'est-ce pas l'avoir?

RENÉ BAZIN,

de l'Académie française.

**

UNE CONVERSION

La fille du député socialiste Gasta et de Anna Kulixioff, qui a été élevée dans l'entourage de Philippo Turati, le Millerand italien, a reçu l'autre jour des mains du cardinal Ferrari, de Milan, les sacrements de baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, en préparation au mariage qu'elle contractera bientôt avec le fils de M. Gavazzi, député italien.

Silence général, sur cet incident, dans toute la presse socialiste italienne, sauf dans l'*Italia del Popolo*, feuille du riche boutiquier Chiesa, laquelle fait explosion de fureur contre ce qu'elle appelle une incohérence, un illogisme, un manque de courage. . . "Plutôt que de permettre à ma fille de se soumettre à la religion, je lui couperais la tête," dit ce fanatique tortionnaire de la Pensée Serve.

Le *Tempo*, organe de plusieurs députés socialistes, explique de son côté, qu'en matière religieuse, chacun doit être libre à partir de l'âge de jugement; or, Mlle Costa a 22 ans. "Aucun socialiste, républicain ou homme de bon sens, ne peut dire ou vouloir qu'on l'empêche, si elle le veut librement, de s'agenouiller devant un ministre de Dieu et de recevoir les sacrements."

Noter ces paroles, dictées par l'opportunisme, c'est bien, mais les prendre au sérieux serait une naïveté; d'ordinaire, entre la liberté de conscience et l'irréligion, le socialiste n'hésite jamais; l'irréligion est toujours sûre de son concours.

**

LE JAPON ET L'EUROPE

A propos de la guerre russo-japonaise, M. Henri Rochefort écrit dans "l'Intransigeant":

"Ces Japonais, dont l'ontrecuidance nous faisait rire au début des hostilités sont en train de stupéfier le monde par

le mépris de la mort, la profondeur de leurs plans de bataille, leur incroyable coup d'oeil, la rapidité et la sûreté de leurs mouvements. La stratégie de l'amiral Togo vaut certainement celle de Nelson, et l'audace des généraux de Napoléon."

"Et l'étonnement redouble quand on songe que cette révolution dans l'art militaire date de trente ans à peine et, réflexion navrante, qu'elle est due presque totalement aux leçons que nos instructeurs ont données à ces armées d'Extrême-Orient contre lesquelles nos alliés se battent aujourd'hui. En effet, depuis que le mikado a aboli le taikounat et supprimé la féodalité, plus de cinquante officiers français, dont sept ou huit sont devenus généraux et l'un d'eux, le général Chanoine, ministre de la guerre, ont été sollicités par les Japonais de leur apprendre la tactique européenne."

Une lettre du Souverain Pontife

Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, a reçu la lettre suivante de Sa Sainteté Pie X, à l'occasion de l'ouverture du congrès eucharistique international:

PIE X, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

Un congrès eucharistique international, le premier depuis que la charge de l'Eglise universelle Nous a été imposée, doit bientôt se réunir, et Nous avons appris que votre ville épiscopale, la noble et religieuse cité d'Angoulême, a été choisie pour en être le siège.

Aussi, Nous plait-il de vous révéler, à vous, zélé et pieux évêque, à tous les organisateurs du congrès, du haut de cette chaire du Pontificat suprême qui Nous a été confiée, quels sentiments Nous embrassent Nous-même lorsque, il y a quelques années, Nous célébrions, à Venise, le XV^e congrès italien, pour étendre le culte de l'auguste sacrement.

Certes, c'est un glorieux événement: Nous Nous réjouissons, de toute Notre âme, des fruits abondants que Nous en attendons, et Nous prions ardemment Jésus caché dans le sacrement, qu'il daigne, au moment où vous vous assemblez de partout et en grand nombre, pour étendre l'honneur qui lui est dû, inspirer lui-même vos pensées et féconder de la rosée de sa divine grâce les salutaires travaux de votre assemblée.

Et quand vous délibérerez ensemble, ne perdez pas de vue que la piété de tous les peuples a les yeux fixés sur votre piété, et qu'on attend d'elle un exemple qui puisse être imité et un encouragement à grandir dans la vertu. Sachez bien encore que la grâce d'un congrès eucharistique doit être estimée à tel prix que, touché et transformé par elle, on n'ait plus désormais, en aucune manière, à s'attirer le moindre reproche concernant cette dévotion, la principale du culte chrétien.

Pour ceux qui osent attaquer la sainte Eucharistie, soyez un exemple, par vos sentiments pieux, l'accord de vos volontés, la charité de vos paroles et de vos œuvres, et attirez-en beaucoup à donner au Sacrement la vénération qu'il mérite et à concevoir un grand amour pour cet aliment divin.

Si vous avez tout cela en vue, et si surtout, par une ardente prière, vous suppliez Dieu de vous assister, de l'autel où il se cache par amour sous les saintes espèces, les travaux de votre assemblée seront, sans nul doute, pleins de fruits.

Pour Nous, comme gage des célestes faveurs, Nous vous accordons affectueusement, à vous et à tous ceux qui assisteront au congrès, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11 mai 1904 de Notre pontificat la première année.

PIE X, PAPE.

L'Americanisme est à nos portes

Nous empruntons à la *Défense*, les quelques passages suivants d'une conférence donnée à Chicoutimi, le 3 juin courant, par le R. P. Louis Lalonde, S. J., sur les dangers qui menacent notre nationalité:

"L'utilitarisme, la réclame, le journalisme et le catholicisme américains produisent chez nous une œuvre d'assi-

milation plus profonde que n'en produiront jamais les lois et les parlements; ils feront qu'à la fin, des Canadiens, sujets anglais, français d'origine, ne seront plus, dans un avenir plus ou moins éloigné, ni Canadiens, ni Anglais, ni Français, par leurs mœurs et leur esprit.

"Et si c'est un malheur, nous ne pouvons en attribuer la cause qu'à nous-mêmes. Personne ne nous viole; chacun de nous accepte cette conséquence librement, et pour sa part. De même, chacun peut savoir que cette assimilation est au moins préparée.

"Certes! mesdames et messieurs, subir une puissance qui l'emporte dans la lutte, et lui céder parce que, à la fin, il faut que le plus faible, si vaillant qu'il soit, le cède au plus fort, c'est une dure loi. Mais on a, au moins, la consolation de tomber avec honneur, et de se souvenir qu'il y a d'ignominieuses victoires.

"C'est affreux, pour un vaisseau de guerre, d'être surpris en pleine mer par l'ennemi et de voir, malgré la vaillance de ses défenseurs et les coups d'audace de son équipage, démanteler ses ponts, couler ses mâts, et, sous les boulets que vomissent les sabords du vaisseau vainqueur, creuser dans ses flancs des trous, par où se précipitent les flots qui vont tout engloutir.

"Mais un vaisseau sans ennemi, qui périclète de lui-même, que son équipage livre aux vents et aux vagues, en lui perçant dans les flancs de larges ouvertures par lesquelles il fait eau de toutes parts, qui s'enfoncent et sombre, avant même que les marins et les voyageurs n'aient pris la peine de regarder le gouffre, oh! c'est l'horreur jointe au crime d'infamie.

"Si nous devons périr, si Dieu ne veut pas que nous vivions jamais d'une vie nationale indépendante, si quelque pays immense doit nous engloutir et nous forcer à n'exister que de son existence, s'il faut renoncer à l'espérance longtemps caressée de figurer un jour parmi les nations catholiques, soit! subissons cette calamité, et qu'avec nous les anges en portent le deuil!

"Mais n'allons pas disparaître dans le laisser-faire d'une assimilation lâche, étouffés dans les oreillers d'un bien-être insouciant et jouisseur, détruits par nos propres mains et nos propres apostasies! Dieu nous garde d'une défaite sans résistance! d'être battus sans bataille! d'une mort qui ne laisse après elle que le mépris! Qu'il nous garde d'être ensevelis dans la honte et dans une tombe qu'on ne bénit pas!"

Le Pere Hamon, S. J.

La Compagnie de Jésus vient de perdre un autre de ses membres. Le R. P. Edouard Hamon, S. J., universellement connu par les nombreuses et fructueuses prédications qu'il a données par tout le Canada, vient de mourir subitement, à Leeds, comté Mégantic, où il était à prêcher une mission.

Le Père Hamon était Français et Breton. Né à Vitry, en 1841, il entra au noviciat des Jésuites, à Angers, en 1860. Après douze années d'études faites en France et aux Etats-Unis, il fut ordonné prêtre en 1872, par Mgr Gibbons, aujourd'hui Cardinal.

A part quelques années passées aux Etats-Unis, le Père Hamon a consacré au Canada les trente-cinq dernières années de sa vie, étant venu à Montréal en 1869.

Québec et Montréal ont été tour à tour à plusieurs reprises ses lieux de résidence. Il a prêché des missions dans tout le pays et dans les centres canadiens des Etats-Unis. Il fut deux ans professeur de littérature, au collège Sainte-Marie et pendant longtemps directeur de l'Union Catholique. De 1897 à 1900, il fut supérieur de la Résidence des PP. Jésuites, à Québec.

Le Père Hamon avait une extraordinaire activité. Ses nombreux ouvrages le prouvent; il savait écrire dans un genre populaire d'excellents livres: Citons: "Les Canadiens-français de la Nouvelle Angleterre," "Misères humaines," "Pourquoi je me suis fait congréganiste," "Le roi du jour, l'alcool," "Au-delà du tombeau." Il était à préparer malgré ses fatigues un autre livre, que la mort est venue interrompre.

Le nom du Père Hamon vivra longtemps parmi nos populations canadiennes.

nes, surtout parmi les ouvriers de nos villes pour qui il avait une spéciale prédilection.

La CROIX, a Terrebonne

La paroisse de Terrebonne vient de donner une preuve, qu'un journal catholique et indépendant peut trouver sa place dans nos familles canadiennes.

Le 9 du courant, nos représentants, en tournée à travers la province, ont donné devant plus de 400 personnes une séance dans le but de répandre notre journal.

A Terrebonne, M. Henri Bernard a bien fait connaître ce qu'est le journalisme, quels sont les devoirs du peuple, en ce qui concerne la bonne presse, et chacun a paru prendre grand intérêt à sa parole sympathique et convaincue.

Pour ces succès, nous devons de chaleureux remerciements aux Messieurs du Collège qui ont bien voulu nous aider et nous fournir le concours de leurs élèves.

Nos remerciements aussi à tous ceux qui se sont rendus à notre invitation et qui ont par là encouragé l'œuvre difficile parfois mais toujours belle de la propagande des bons journaux.

LE DOCTEUR ARCHAMBAULT

Mercredi dernier s'est éteint doucement M. le docteur Archambault.

C'était un homme de devoir, un humble, un bienfaiteur des pauvres.

Il ne connut et ne voulut jamais connaître d'autre champ d'action que celui où s'exerçait son rôle de père de famille et de médecin. Là il jeta toutes ses forces, il concentra l'énergie d'une âme saine et virile servie par une robuste constitution.

Sa mort fut l'écho de sa vie, grosse de sacrifices mais noblement acceptée, douce et pieuse.

Il a passé en faisant le bien, soulageant toutes les infortunes, se dévouant nuit et jour, s'oubliant pour les autres. Que Dieu le lui rende au centuple.

La CROIX offre à la famille éplorée, ses plus vives sympathies et l'espérance d'une éternelle rétribution.

DRAPEAUX DU SACRE-COEUR

EN VENTE AUX

Bureaux de la CROIX

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous pouvons maintenant vendre des drapeaux de fabrication canadienne aux modiques prix suivants:

6	pieds long, l'unité	\$ 3.50
7 1/2	" " "	4.75
9	" " "	6.00
15	" " "	12.00

PETITS DRAPEAUX

12	pouces avec hampe en bois de 18 pes.	\$1.00 la douz.
20	pouces avec hampe en bois de 36 pes.	\$2.50 la douz.

MERCREDI, 6 JUILLET 1904

Deuxieme Excursion Annuelle

A LA

Ferme Experimentale d'Ottawa

par le "Grand Nord,"

avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr Bruchesi

L'excursion partira de la Jonction de la "Rivière à Pierre," le 6 juillet, à 6 heures a. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires. Les billets sont bons jusqu'au 10 juillet. S'adresser à

M. A. DUFOUR,

ptre, curé, St-Canut, Que.

Pelerinage des Agregées du T. S. Sacrement

On nous prie d'annoncer que pour le pèlerinage des Agrégées du T. S. Sacrement, qui aura lieu le lundi, 27 juin courant, ce sera le vapeur *Trois-Rivières* au lieu du *Beaupré* qui servira à transporter les pèlerines et il partira à 2 heures au lieu de 4 heures. Les pèlerines sont priées de changer leurs billets en conséquence.

Chronique du Drapeau

Paroisse Saint-Jacques, (Montréal)

La procession solennelle du T. S. Sacrement pour la paroisse Saint-Jacques, rue Saint-Denis, Montréal, s'est faite dimanche dernier, dans l'après-midi, avec grand déploiement de pompe. Les Carillon-Sacré-Cœur, de diverses dimensions, depuis le très grand modèle jusqu'au plus minuscule, se remuaient en abondance, dans la décoration de tout le parcours, notamment sur les rues Saint-Hubert et Ontario. Il y en avait, pourtant, un assez bon nombre encore sur la rue Saint-Denis.

Un seul Carillon sans Cœur, heureusement corrigé par un grand Carillon-Sacré-Cœur, voisin immédiat, apparaissait rue Saint-Hubert. Détail à noter, rue Saint-Denis, un autre Carillon sans Cœur avait été complété pour l'occasion, en y piquant une image sur papier du Sacré-Cœur de Jésus. Tant le sentiment devient de plus en plus profond que le Carillon sans l'image sacrée du Divin Cœur n'a aucune chance de survie.

On admirait tout particulièrement le pavoiement superbe de l'Orphelinat S. Alexis, des révérends Soeurs de la Providence, angle des rues Saint-Denis et de Montigny. Toute la façade disparaissait sous des faisceaux de pavillons parmi lesquels le Carillon-Sacré-Cœur était de beaucoup le motif le plus apparent.

Au nom du "Cœur adorable qui a tant aimé les hommes," merci, Mesdames, de ce bon exemple donné à notre société malade des haines profondes qui la déchirent!

On ne pouvait s'empêcher de déplorer que dans les pavoiements voisins, à l'église paroissiale, à l'école Saint-Jacques, à l'école Montcalm, au nouvel édifice de la Polytechnique et à celui de l'Université, le même souci d'affirmation patriotique et religieuse n'eût pas encore prévalu. A ces divers endroits, en effet, on n'avait trouvé à arborer, pour saluer au passage le Roi des Rois, que le seul pavillon de la protestante Angleterre et celui sous l'égide duquel le sinistre Combes pérorait actuellement, en France, la religion qui nous est si chère. Comme si la nationalité canadienne-française et catholique, en ce pays, n'était pas majeure, fibre, fièvre de ses traditions religieuses et nationales, en tous points justifiable d'arborer ses propres couleurs. — Pour notre Foi et nos Foyers!

Mais, patience : on se reconnaîtra peu à peu ; l'erreur se corrigera d'elle-même, et on y verra au Carillon-Sacré-Cœur ! On y vient déjà. Il fait petit à petit sa trouée et s'implante, en dépit des obstacles de toute nature semés sur la route conquérante qu'est appelé à suivre l'étendard du Christ-Roi, aux mains des Francs du Canada.

Salaberry de Valleyfield

Dimanche, 12 juin, procession solennelle du T. S. Sacrement, dans cette ville épiscopale. Le Carillon-Sacré-Cœur flottait majestueusement, dans la brise ensoleillée, au couvent de Jésus-Marie et à la résidence de M. J. G. Laurendeau, avocat, C. R., ancien maire de Beauharnois.

Joliette

Dimanche, le 12 juin, pèlerinage d'Outremont à la chapelle du Sacré-Cœur, à Joliette. C'était, par excellence, le pèlerinage du Sacré-Cœur ; aussi le Carillon-Sacré-Cœur y renaît-il en maître incontesté. Mais la plus touchante manifestation en fut sûrement l'apparition, dans le cortège de la procession du T. S. Sacrement, à laquelle participait le pèlerinage, de tout un bataillon de garçons tenant en main des réductions du bel étendard national, l'entraînant Carillon-Sacré-Cœur !

A Nicolet

M. F. A. Gauthier, gérant de la Banque Nationale de Nicolet, ne perd pas une occasion d'arborer le drapeau national des Canadiens-français. Ainsi, le jour de la fête du Sacré-Cœur, son magnifique Carillon-Sacré-Cœur flottait au gré de la brise sur sa résidence.

Arthabaskaville

Dimanche, le 12, on solennisait ici la fête du Sacré-Cœur. A la grand-messe, il y eut bénédiction d'un magnifique drapeau national, appartenant au Collège du Sacré-Cœur, de ce village. Après la messe, procession du T. S. Sacrement, en tête de laquelle figurait le Carillon-Sacré-Cœur nouvellement béni.

Paroisses S. Jean-Baptiste et Saint-Denis (Montréal)

Dimanche dernier également, processions solennelles du T. S. Sacrement à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Denis. Le Carillon-Sacré-Cœur s'y trouvait aussi, au poste d'honneur, en nombre sensiblement plus grand que l'an passé, mais

bien moins considérable qu'il devrait l'être et qu'il le sera assurément, avant l'expiration des prochains douze mois. Jésus-Christ veut régner sur la France d'Amérique : et ce que Dieu veut s'accomplir. Les conquêtes déjà faites ne sont qu'une ébauche de celles qui se préparent.

A Chicoutimi

Dimanche, 5 juin, la paroisse du Bas-sin, ville de Chicoutimi, sous le rectorat des RR. PP. Eudistes, bravait la température incertaine et faisait sa procession du T. S. Sacrement. Le Carillon-Sacré-Cœur présidait à la fête, noblement arboré par la succursale locale des Artisans Canadiens-Français.

Chicoutimi, du reste, aussi bien civil que religieux, est absolument dans le train... qui mène au Capitole le Carillon-Sacré-Cœur, drapeau national des Canadiens français.

"C'est du nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière !"

A Sainte-Cécile du Bic

Sainte-Cécile, le 9 juin 1904.

A Monsieur le Directeur de la CROIX,

Montréal.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire sur le dernier numéro de votre estimé journal, une note dans laquelle vous priez vos lecteurs d'informer le bureau de la CROIX, des occasions où l'on a hissé le drapeau Carillon-Sacré-Cœur dans les différentes localités de la Province. Pour satisfaire votre légitime désir, je crois bon de vous dire que le Carillon-Sacré-Cœur a des admirateurs au Bic, et qu'à la procession de la Fête-Dieu, il flottait gaiement sur la résidence du maire de la paroisse, M. Joseph Michaud, Ecr. marchand. La fête du Sacré-Cœur, celles de Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération fournissent encore l'occasion de déployer le même fanatisme pour le plus beau des drapeaux, pour la bannière la plus digne de flotter sur le Canada français et catholique.

Veillez me croire, M. le Directeur,

LIONEL.

A Varennes

Dimanche, 12 juin, Varennes était en liesse. C'était le solennité et la procession du Sacré-Cœur. Rien n'est épargné pour faire du passage du Seigneur, au milieu de la bonne population Varennoise, un véritable triomphe.

Partout, dans les décorations, le drapeau national était à la place d'honneur. C'était justice, puisque c'était sa fête. Remarqué : au presbytère, chez les Soeurs de l'Hospice, au Collège, où il y en avait à profusion, chez Mme Albert Lusier, M. P. Ocharbonneau, Mlle de Martigny et à plusieurs autres endroits.

A Lanoraie

Monsieur le Directeur,

Je suis heureux de vous informer qu'à la procession solennelle du T. S. Sacrement dans cette paroisse, quatre grands drapeaux Carillon-Sacré-Cœur ont été arborés, le premier sur le presbytère, le deuxième sur l'école des Clercs Saint-Viateur, le troisième sur le couvent des Révdes Soeurs de la Providence et le quatrième était porté dans la procession par un membre de l'Alliance Nationale qui a adopté ce drapeau comme sien en y ajoutant les armes de la Société. De petits drapeaux en nombre flottaient à plusieurs endroits, surtout aux reposoirs.

XX.

A Yamachiche

Dimanche dernier, 12 juin, la paroisse d'Yamachiche faisait la procession du T. S. Sacrement qui avait été ajournée à cause du mauvais temps.

De magnifiques Carillon-Sacré-Cœur flottaient au-dessus de la coupole de l'église et sur trois des principaux édifices de la paroisse. Une douzaine de petits drapeaux rehaussaient les décorations du maître-autel et il y en avait au moins une cinquantaine sur le parcours de la procession.

Le drapeau national, à peine connu à Yamachiche, il y a quelques mois, fait maintenant son chemin et semble être aimé de tous.

A Québec

Vendredi le 10, jour de la fête du Sacré-Cœur, un immense drapeau canadien-français a été arboré sur l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, paroisse Saint-Jean-Baptiste, Québec. Il flottait aussi sur plusieurs autres maisons.

Dimanche, le 12 juin, 19e anniversaire de l'Union Notre-Dame, société de jeunes gens fondée au Patronage par les Frères de Saint-Vincent de Paul, un joli drapeau canadien-français était arboré au centre de la cour décorée par plusieurs autres drapeaux.

Le 17 juin, à l'occasion de la distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'Ecole Normale Laval, la salle des séances était décorée avec goût ; partout le Carillon-Sacré-Cœur était à la place d'honneur.

Fall-River, Mass., (E. U.)

Le drapeau Carillon-Sacré-Cœur donné aux jeunes gardes du Sacré-Cœur de Notre-Dame, a été béni, vendredi soir, 10 juin, à l'église. Un éloquent sermon a été prononcé par le curé Delamarre, de Saint-Sacrement. La jeune garde assistait en corps.

A Saint-Joseph de Montréal

La paroisse Saint-Joseph de Montréal a été l'une des premières, l'année passée, à arborer le Carillon-Sacré-Cœur. Cette année aux récentes fêtes de la procession du T. S. Sacrement, le drapeau national n'a pas, comme on peut bien le penser, été oublié. Il y en avait une profusion, partout entre autres endroits sur l'église, le presbytère, chez M. Ernest Lemire, O. Taillefer, etc, etc. Honneur à Saint-Joseph !

A Lévis

Le 12 juin, solennité de la fête du Sacré-Cœur, le drapeau national, le beau Carillon-Sacré-Cœur, flottait majestueusement sur le collège de Lévis, sur la glissoire, sur les jeux de balle, sur l'Hôtel-Dieu de Lévis, et sur la maison de M. Jean Turgeon, entrepreneur-maçon, rue Guenette.

Il fait plaisir de dire aussi que le mouvement en faveur du drapeau national est très accentué à Lévis. Déjà un bon nombre de familles se sont procuré ou ont confectionné elles-mêmes un Carillon-Sacré-Cœur, et elles n'attendent que l'occasion pour l'arborer.

Vive le drapeau National ! Vive le Carillon-Sacré-Cœur !

En honneur partout !

A Saint-Paulin, à Sainte-Agathe-des-Monts et à Saint-Ephrem de Tring, mêmes manifestations du drapeau national. A Saint-Paulin, en particulier il y était en grand honneur, le jour de la procession de T. S. S. on l'avait arboré au presbytère, chez les Révdes Soeurs de l'Assomption, chez le Dr. Ferron et M. J. Foisy, notaire, et M. Thomas Juineau.

Enfin, nous ne finirions pas cette chronique si nous mentionnions toutes les paroisses qui se sont fait un devoir d'arborer aux récentes fêtes de Dieu les couleurs nationales afin de manifester hautement leur foi et leur patriotisme.

NOTES CRITIQUES

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

D'après le relevé officiel des assurances sur la vie au Canada pour l'année 1903, les Forestiers Indépendants ont retiré en primes seulement \$1,116,661 et ils avaient pour \$91,146,000 de certificats émis, c'est-à-dire qu'avec un revenu annuel de un million à peine, ils auraient à rencontrer ledit cas échéant quatre-vingt-onze millions d'assurances prises. Il suffirait dans ces conditions, il nous semble, d'un petit malheur pour voir cette compagnie d'assurance cesser ses paiements.

L'INCIDENT DUNDONALD-FISHER

Nos lecteurs connaissent l'incident Dundonald-Fisher.

En voici les faits :

Lors de l'organisation d'un régiment de cavalerie à Sweet'sburg, dans les cantons de l'Est, lord Dundonald, le commandant en chef de la milice canadienne nomma au commandement de l'escadron, le Dr Pickell.

Subséquentement, ce fait étant venu à la connaissance des autorités militaires, le nouveau commandant, pour une raison ou pour une autre, fut forcé de placer sa démission entre les mains de l'officier commandant du district, le Lt colonel Smart, à Sherbrooke. Dans le même temps, vers le 19 de mai, l'hon. M. Fisher, ministre de la milice-suppléant, fut appelé à soumettre la démission du Dr Pickell au cabinet, ce qu'il fit sans prendre plus de part à l'incident.

Cette révocation de l'officier Pickell n'a pas plu à Lord Dundonald qui s'en est plaint amèrement, dans un banquet, à Montréal.

On sait que le commandant de notre milice est tenu au secret ministériel comme tous les ministres et tous les employés de département. La moindre infraction à cette règle élémentaire est une faute impardonnable.

Lord Dundonald, en attaquant son supérieur inopportunistement, a manqué de tact et de jugement et les conséquences sont qu'il a été révoqué de ses fonctions.

"Quantum mutatus ab illo"

Le grand journal quotidien qui s'appelle "la Patrie" est un journal changeant. Quand M. Tarte, ministre démissionnaire, en prit la direction, on eut presque dit pendant quelque temps que "la Patrie" était en passe de devenir convenable. Hélas ! Cela n'a pas duré, et on est en droit de lui appliquer maintenant ces paroles du poète latin "Quantum mutatus ab illo" comme ce journal est changé. Du reste, ce changement ne peut pas nous étonner, si l'on considère la personnalité changeante de son directeur. Mais comme pour le moment, il s'agit moins de discuter les variations politiques de M. Tarte que de prouver ce que nous avançons, mettons un frein à notre envie de discuter et prouvons.

Il y a quelques mois, "la Patrie" publiait régulièrement chaque semaine un peu de littérature. C'était intitulé "Notes et croquis" et signé "Gaston Delorthe". Depuis que Timothée a fait son apparition, adieu littérature et poésie. C'est un personnage si important que Timothée ! Il lui faut beaucoup d'espace pour intéresser les nombreux enfants qui reçoivent "la Patrie."

Il y a quelque temps encore, le même journal se payait assez souvent le luxe d'une chronique musicale. Cela pouvait intéresser un certain nombre de lecteurs, mais Timothée en intéressait davantage, paraît-il. Donc, à bas l'harmonie et la musique, et vous, flamboyant Timothée venez prendre vos ébats dans l'espace qui vous est réservé.

Par le passé, "la Patrie" s'était fait comme un devoir de mettre, de temps à autre, quelques curiosités scientifiques sous les yeux de ses lecteurs. Aujourd'hui elle le fait plus rarement. La pensée d'élever une statue à son héros, Timothée, l'absorbe entièrement. Timothée, sur un piédestal ! C'est le comble du ridicule. Dollard Désormaux n'a pas de monument, mais Timothée lui, en a un. C'est que, voyez-vous, Dollard n'était qu'un brave après tout, et Timothée, c'est... c'est... c'est Timothée.

Voilà quelques-unes des variations de "la Patrie". Pour Timothée, ce journal a sacrifié poésie, littérature, musique et science. O poètes, ô musiciens, ô hommes de science, faites le sacrifice de ce que vous aimiez et contemplez Timothée sur son piédestal. Pour vous consoler, "la Patrie" vous enverra gratuitement une statue de son héros.

Terminons par un conseil. Confrères de "la Patrie" laissez donc de coté le genre Timothée. Peut-être y perdrez-vous un peu de popularité auprès des enfants, mais vous monterez plus haut dans l'estime des personnes sérieuses et réfléchies.

Delendus est Timotheus

CHRISTIANUS.

A N.-D. de Grâce

Le drapeau national a fait son apparition à Toutes-Grâces.

Ainsi, le 10 juin, fête du Sacré-Cœur, on remarquait les élèves de l'Académie du Sacré-Cœur se rendant à l'église, superbe drapeau en soie en tête.

Dimanche, le 12, ce même drapeau occupait une place d'honneur dans la procession du T. S. Sacrement. Un autre claquait au vent sur le monastère du Préieux Sang et un 3e surmontait un magnifique reposoir à la résidence de M. J. B. Turgeon.

Un bon nombre de plus petits figuraient à travers les décorations multicolores, notamment chez MM. Jos. Prud'homme et J. Béluise.

Vive le Carillon-Sacré-Cœur !

N'en déplaise a la belle ? Francoise

Il m'a été donné, dimanche, d'assister à la procession du Sacré-Cœur dans une paroisse de campagne non loin de la ville et il m'a fait plaisir de constater que le drapeau Carillon-Sacré-Cœur y était en honneur ; il flottait au clocher de l'église, sur le presbytère et sur le couvent ; j'en ai remarqué à plusieurs maisons du village, mais ce qui m'a frappé et édifié, ça été de voir l'hôtel du lieu pavoié de ces jolis drapeaux. Il faut vous dire que cet hôtel est très bien tenu ; or, un hôtel bien tenu est tout aussi respectable que les autres maisons d'un village ; par conséquent, un drapeau du Sacré-Cœur n'y est pas déplacé n'en déplaise à la Belle Francoise !

X.

Une Oeuvre Patriotique et Religieuse

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier l'oeuvre toute patriotique et religieuse du monument en l'honneur de Marie Immaculée, que Ville-Marie érigera solennellement le 10 juillet prochain.

Des livrets de souscriptions à ce monument ont déjà été distribués à un grand nombre de nos lecteurs. Qu'on veuille bien penser que cette oeuvre mérite tous les égards. Donc déions un peu la bourse et ne manquons pas d'envoyer notre obole aux promoteurs de l'oeuvre les Rds Pères Oblats à Ville-Marie, Comté Pontiac.

A l'occasion de ces fêtes, les chemins de fer émettront les 8 et 9 juillet des billets de passage à prix réduits.

Notes religieuses

COMMUNICATION OFFICIELLE

Vendredi, le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, sera un jour où les catholiques de la ville de Montréal et de la banlieue auront la permission de faire gras, à raison du concours du peuple et vu la difficulté d'observer l'abstinence.

Cette faveur est accordée en vertu d'un décret du Saint-Office, daté du 5 décembre 1894.

Et l'abstinence de ce vendredi sera anticipée au mercredi précédent, le 22.

Rien n'est changé pour le reste du diocèse.

LE NOUVEAU GENERAL DES DOMINICAINS

En apprenant l'élection du T. R. P. Cormier, le Souverain Pontife s'est écrié : "C'est très bien : le Père Cormier est un saint. Il fera beaucoup de bien à l'ordre de saint Dominique."

DECES

M. l'abbé L. A. Masson, curé de Danville, est décédé le 13 du courant. Ordonné prêtre en 1864, il fut nommé vicaire à Acton-Vale, et dès l'année suivante il vint à Danville qui n'était alors qu'une mission.

ORDINATION

A Sainte-Agathe, le 12 du courant, M. Emile Coursol a été ordonné prêtre par S. G. Mgr Duhamel, M. l'abbé Coursol a été de suite nommé curé de Chenneville.

NOMINATION

M. l'abbé Préfontaine, vicaire de la paroisse du St-Enfant Jésus, ville St-Louis, depuis quelques années, vient d'être nommé curé de l'église de St-Jean de LaCroix, en remplacement de M. l'abbé Jobin nommé à la cure de Ste-Julie de Verchères.

AUX LECTEURS

L'abonnement à la CROIX comme aux autres journaux d'ailleurs est payable d'avance. Combien ont satisfait à ce devoir ?